

2064.

CENTRE DE RECHERCHES EN ECONOMIE APPLIQUEE POUR LE DEVELOPPEMENT

C R E R D

MECANISMES DE LA DEPENDANCE ALIMENTAIRE  
EN ALGERIE ; la filiere des huiles vegetales

- RAPPORT D'ETAPE -

par : **Mourad BOUKELLA**  
Chercheur Associe

Centre de Recherches en Economie Appliquee pour le Developpement
<b>BOUKELLA MOURAD</b>
<b>BOUKELLA MOURAD</b>
DATE D'IMPRIMERIE .....
N° D'ORDRE .....

- AVRIL 1990 -

- A V E R T I S S E M E N T -

Le Rapport présenté ici est un rapport d'étape. La 1ère partie et le 1er chapitre de la 2ème partie correspondent à un travail achevé pour l'essentiel. Quant à la partie concernant l'industrie nationale post-indépendance (point II<sub>2</sub>) ainsi que la conclusion Générale, leur rédaction finale est en cours. Pour permettre au lecteur d'avoir une vue d'ensemble sur le contenu de cette partie, nous publions le rapport de synthèse élaboré par nos soins lors du "symposium maghrébin sur la question alimentaire" -- (Alger -- Juin 1989) et portant sur la filière des huiles alimentaires en Algérie.

\*\*\*\*\*<sup>\*</sup>\*\*\*\*\*

I N T R O D U C T I O N   G E N E R A L E

---

La présente recherche s'inscrit dans un projet global conduit par l'équipe "Economie de l'agriculture et de l'alimentation" du C.R.E.A.D. et portant sur les stratégies d'autosuffisance alimentaire en Algérie. Elle se fixe comme objectif l'analyse empirique d'une "chaîne agro-alimentaire" spécifique : celle des corps gras ou "produits oléagineux".

#### I - INTERET DE LA RECHERCHE - CADRE METHODOLOGIQUE - HYPOTHESE DE TRAVAIL.

a) L'intérêt de cette recherche vient de ce que les corps gras alimentaires comptent en Algérie parmi les produits dénommés de première nécessité, ou produits de base, ou encore produits stratégiques, tout comme les céréales et leurs dérivés, les produits laitiers, le sucre. Ces qualificatifs se justifient d'abord par la place privilégiée qu'occupent ces produits dans nos habitudes de consommation : ils fournissent l'essentiel de notre ration énergétique moyenne, ration dont la structure pour 1979/1981 est présentée dans le tableau I.

Par ailleurs, il est reconnu à ces produits de base un caractère stratégique lié à l'incidence déterminante de l'évolution de leur prix sur le pouvoir d'achat des populations, et donc sur les conditions générales de reproduction de la force de travail locale.

S'agissant des matières grasses, leur part dans l'apport calorifique total a enregistré depuis 1961/1963 le taux de croissance le plus élevé (3,8%) passant de 9,5 à 13,3% de la ration énergétique totale.

Cette évolution doit être soulignée, même si l'apport calorifique des matières grasses est encore très modeste, si on le compare à sa part dans la ration moyenne dans d'autres pays sous-développés (23% au Sénégal et 24,5% en Tunisie) ou encore en Occident (42,7% en France par exemple), comme l'indique le tableau II sur les disponibilités en lipides dans quelques pays en 1975/1977.

Du reste, l'Algérie présente, du point de vue de sa consommation en matières grasses, une structure quasi identique à celle des pays méditerranéens du Nord (Italie, Grèce, etc...) où prédomine l'huile

TABLEAU I : RATION ENERGETIQUE MOYENNE (1979-1981)

		C	R	CR	F	L	FL	LS	PS	V	Q	VO	LT	MG	SM
DISPONIBILITES Kg/pers/an		192,4	29,5	221,9	52,2	38,3	90,5	5,6	3,7	11,2	2,8	14	80,6	15,4 (1)	31,1
CALORIES FINALES Total : 2.580		1.469	57	1.526	94	27	121	53	9	53	10	63	155	346 (1)	303
POURCENTAGE DU TOTAL		(57)	2,2	59,2	3,6	1	4,6	2	0,3	2	0,4	2,4	(5,9)	(13,3)	(11,7)
RATION TYPE EN %	2.450	59	3	62	2	1	4	2,5	0,5	3	0,5	3,5	5	(2) 12,5	(3) 10

- (1) y compris noix et graines oléagineuses  
 (2) matières grasses libres uniquement  
 (3) sucre uniquement

MG : Matières grasses  
 SM : Sucre et Miel  
 V : Viandes et abats  
 O : Oeufs  
 LT : Lait  
 L : Légumes  
 PS : Poissons et fruits de mer

C : Céréales  
 R : Racines, tubercules  
 CR : Céréales + Racines  
 et tubercules  
 F : Fruits  
 LS : Légumes secs

Source :

Tableau reconstruit à partir des données pour l'Algérie fournies  
 par un document FAO : "Bilans alimentaires moyens" - ROME - 1984.

TABLEAU II : DISPONIBILITES EN LIPIDES DANS QUELQUES PAYS

(Moyenne 1975 - 1977 )

	Calories	% des Lipides	Lipides (gr.) totaux	LIPIDES LIBRES			
				Lipides (gr) totaux	animaux	végétaux	% du total des lipides
TUNISIE	2.658	24,5	72,5	47,5	4,5	43	65,5
SENEGAL	2.239	23	57,5	28,6	1,6	27	49,7
RWANDA	2.277	6,4	16,2	2,9	0,3	2,6	17,9
VIETNAM	2.102	10,5	24,4	4,6	1,2	3,4	18,8
BELG/LUXEMB.	3.559	43	171,2	88,7	49,1	39,5	52
FRANCE	3.458	42,7	147,5	69,8	34,3	35,5	47,3
ITALIE	3.469	31,7	122,3	61,7	11,5	50,2	50,4
ETATS-UNIS	3.539	42	163,9	65,1	11	54,1	40
U.R.S.S.	3.443	26	100,4	38,9	18,7	20,2	38,7

NOTA : Les quantités en grammes, pour les pays développés, représentent les disponibilités comportant les pertes et déchets. Elles excèdent donc la consommation réelle.

Source : "le courrier" - C.E.E. - n° 86 - juillet-août 1984 - p. 74,

cité par Y. Pehaut : "les oléagineux dans le monde" - Economica - 1986 - p. 160.

végétale par rapport aux graisses animales et au beurre et margarine. On peut considérer qu'en Algérie, l'huile végétale fait partie des achats prioritaires des ménages. Ceci confirme d'ailleurs une observation générale selon laquelle l'huile est, dans le monde, l'un des produits alimentaires dont la demande est la plus élastique, est relativement inélastique, surtout dans les pays sous-développés (1).

Ce fait, conjugué au rythme élevé de croissance démographique, autorise à envisager dans les années à venir une progression importante de la demande d'huiles alimentaires végétales en Algérie.

Un autre motif d'intérêt pour les produits oléagineux tient à la place qu'ils occupent dans nos importations agro-alimentaires : le tableau III portant sur les principaux produits importés de 1982 à 1985 montre que ces <sup>oléagineux</sup> ont représenté l'un des plus gros postes d'importation en valeur, avec plus de 1.000 millions DA en moyenne annuelle.

Parmi les pays traditionnellement déficitaires en produits oléagineux dans le monde, l'Algérie occupe peut-être la première place, ce qui contribue à accroître considérablement le taux global de déficit en produits agro-alimentaires. Pour les seules huiles végétales, l'Algérie aurait importé en 1985/1986 environ 348.000 tonnes pour un montant de 1,2 milliard de DA, soit 12% environ des importations alimentaires totales. Si on y ajoute les tourteaux de soja, ce taux passe à 14,5% de l'ensemble.

#### b) Le cadre méthodologique.

La réflexion au sein de l'équipe du CREAD sur les problèmes alimentaires en Algérie s'est rapidement heurtée à une question de méthode : il s'agissait de définir la démarche et les instruments analytiques les plus favorables à une meilleure compréhension de la réalité sociale étudiée.

Le principe méthodologique finalement retenu pose la nécessité d'aborder la question alimentaire selon une démarche différente par

TABLEAU III - IMPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES (1982 - 1985)

Quantité : Tonne  
Valeur : Millions de DA

PRODUITS	1982		1983		1984		1985	
	QUANTITE	VALEUR	QUANTITE	VALEUR	QUANTITE	VALEUR	QUANTITE	VALEUR
Blé	1.933.911	1.876	2.128.568	1.796	2.005.522	1.833	3.027.395	2.725
Orge	465.423	387	373.088	237	613.516	453	534.906	371
Légumes secs	92.010	266	124.511	318	87.890	249	82.946	228
Sucre	512.564	861	714.437	897	635.868	809	632.883	562
Lait frais	1.277	7	1	0	295	1	0	0
Lait concentré et en poudre	179.322	884	258.357	1.261	229.337	961	302.186	1.348
Beurre	47.752	526	66.393	602	42.815	381	64.494	464
Café	47.479	478	92.659	961	70.547	650	79.575	652
Thé	8.495	119	5.576	84	5.850	101	4.687	80
Huiles brutes & raffinées	307.035	777	306.003	743	311.941	990	413.156	1.541
Graines oléagineuses	34.427	80	19.731	51	3.620	12	2.409	13

Source : Annuaire statistique de l'Algérie - n° hors série - Septembre 1987 - p. 69.

rapport à la démarche "agricole" conventionnelle.

Il propose une approche estimée plus féconde, fondée sur le concept de "système (ou complexe) agro-alimentaire", celui-ci intégrant l'ensemble des activités économiques qui concourent à la fonction alimentaire dans une société donnée(2) :

Le concept de système agro-alimentaire peut être saisi à un double niveau correspondant à deux découpages différents, mais complémentaires de l'objet d'analyse :

- au niveau horizontal, il englobe un ensemble d'activités économiques que les comptes nationaux permettent de mesurer. Il s'agit de :

1. l'agriculture et la pêche, productrices d'aliments et de produits de base destinés à l'alimentation après transformation;
2. les industries alimentaires, transformatrices de produits de base en biens intermédiaires (farines) et aliments (pain) et productrices de "commodités" incorporées aux denrées alimentaires et destinées à en faciliter l'usage;
3. la distribution agro-alimentaire qui, agissant en différents points de la chaîne, collecte, stocke et transfère les produits physiquement (transports) et commercialement;
4. la restauration institutionnelle (cantines scolaires, restaurants d'entreprises, etc...) et commerciale qui met à la disposition des consommateurs des aliments servis.
5. les industries et services liés, qui fournissent à la chaîne alimentaire les consommations intermédiaires (semences, plants, énergie, engrais, produits phytosanitaires, etc...), les biens d'équipement (machines, installations) et les services (financiers, juridiques...) nécessaire à son fonctionnement;

6. Les sociétés de négoce international de produits agro-alimentaires qui assurent les opérations d'exportation et d'importation;

7. Les unités socio-économiques de consommation qui représentent la façon dont les hommes s'organisent pour consommer".

Notons qu'en Algérie, le "secteur" de l'importation représente un élément central du système agro-alimentaire, du fait du rôle décisif que ce secteur joue dans l'approvisionnement alimentaire des populations.

Cette perception horizontale et macro-économique du "champ" de l'alimentation peut ouvrir de larges perspectives de recherche, de type sectoriel ou global. Dans certains cas, elle permet d'appréhender la logique de fonctionnement d'un grand secteur composant le système : la technologie agricole et alimentaire, l'industrie alimentaire, le développement agricole et rural, la nutrition et la consommation alimentaire, etc...

Elle autorise aussi des analyses globales sur la cohérence de l'ensemble du système : poids relatif des secteurs (ou branches) constitutifs, évolution des structures productives et des marchés, rapports entre les prix des différents produits alimentaires,...

Elle recèle toutefois des limites propres à toutes les analyses globales et agrégatives.

Cette lacune est en grande partie levée par les analyses de type vertical (ou analyses de filières) dont le succès, ces dernières années, s'explique par la possibilité qu'offre cette méthode d'aboutir à une représentation fondée sur une connaissance plus fine du système agro-alimentaire.

Par filière, on entend généralement, l'ensemble des activités de production, de transformation et de distribution concernant un produit ou un groupe de produit donné.

Une définition plus précise est proposée par F. LAURET pour qui la filière est "une abstraction, une représentation d'une partie de la réalité visant à mesurer, à comprendre, à expliquer la structure et le fonctionnement d'un certain champs. Ce champ correspond à un découpage opéré dans un système de production et d'échange afin d'isoler la partie concernée par un produit ou une famille de produits, toute cette partie et cette partie seulement" (4).

L'intérêt d'une telle méthode est double :

-elle permet l'identification des différents stades par lesquels passe le produit (ou groupe de produits) concerné, depuis la production des matières premières qui servent à sa fabrication jusqu'à son utilisation finale en tant que produit alimentaire consommable;

-elle favorise en outre l'étude des diverses formes de production, d'échange et de consommation concernant ce produit.

Dans cette étude, le groupe de produits des huiles alimentaires végétales servira d'illustration, de champ d'application d'une telle méthode.

c) Hypothèse de travail.

La ligne directrice de notre travail est fondée sur l'idée que, globalement, l'objectif d'autosuffisance alimentaire implique à long terme la construction d'un système agro-alimentaire national autonome, autocentré et intégré au système productif national dont il constitue une composante essentielle. Or la logique qui a prévalu en matière d'affectation des ressources productives (matérielles, financières, humaines) entre 1966 et 1980 a largement défavorisé l'agriculture et les industries alimentaires, sources internes de l'alimentation des populations de même qu'ont été défavorisées les autres activités tournées vers la satisfaction directe des besoins sociaux de première nécessité : habitat, santé....

Cette orientation économique a été lourde de conséquences : renforcement de la dépendance vis-à-vis des économies occidentales domi-

nantes, absence totale de maîtrise des procès de travail installés, accumulation de graves problèmes sociaux dont les retombées paraissent de nature à hypothéquer durablement l'avenir.

Dans le domaine strictement alimentaire, le modèle de croissance imposé a déterminé à la fois l'incapacité à maîtriser les conditions locales de production et de reproduction alimentaire et le recours systématique aux sources externes d'approvisionnement. Il en a résulté une exacerbation du phénomène de dépendance alimentaire, même si ce phénomène a pris des formes nouvelles par rapport à la dépendance alimentaire de type colonial qui a prévalu jusqu'au début des années 1960.

Notre hypothèse centrale est alors que les formes de manifestation de la dépendance alimentaire diffèrent non seulement d'une économie dominée à une autre, mais également d'une filière agro-alimentaire à une autre au sein de chacune des économies considérées.

La reproduction de la dépendance obéit à chaque fois à des mécanismes particuliers d'intégration au marché mondial des grands groupes de produits agro-alimentaires. L'analyse de ces mécanismes d'intégration est fondamentale pour la compréhension des faits alimentaires contemporains.

Adopter une telle problématique pour le cas particulier des oléagineux, c'est tenter de comprendre les formes concrètes de manifestation de la dépendance alimentaire, à travers l'analyse des structures et du fonctionnement de la filière. Ainsi pourraient être identifiées les causes profondes qui contrarient la mise en place progressive d'une puissante économie huilière en Algérie.

## II - IDENTIFICATION DE LA FILIERE.

Dans cette introduction générale, il nous paraît utile de procéder à un travail d'identification de la filière étudiée, entendant par là d'une part la connaissance des produits alimentaires entrant dans la filière, l'intérêt nutritionnel qu'ils présentent et les nombreuses utilisations industrielles que la technologie actuelle autorise, d'autre

part, l'identification des activités agricoles, industrielles et commerciales composant la filière proprement dite, dans le cas particulier de l'Algérie.

Comme tout organisme vivant, l'organisme humain fonctionne en dépendant de l'énergie mesurée soit en calories, soit en joules selon l'unité conventionnelle adoptée. De ce fait, il a continuellement besoin de l'oxygène de l'air et de combustibles fournis par trois grandes familles de substances contenues dans l'alimentation : les glucides, les protéides et les lipides. Cette dernière substance est fournie par un groupe de produits appelés "matières grasses" ou "corps gras" ayant une origine végétale (les plantes oléagineuses) ou animales (les corps gras animaux). Leur richesse plus ou moins grande en huile est exprimée dans le tableau suivant :

TABIEAU IV : TENEUR DES OLEAGINEUX EN HUILE.

COPRAH.....	64%	TOURNESOL.....	40%
FAIMISTE, SESAME.....	48%	CARTHAME.....	35%
ARACHIDE.....	47%	LIN.....	34%
RICIN.....	45%	OLIVE.....	20.à 25%
COLZA.....	43%	COTON, SOJA.....	16%

Source : Y. PEHAU p - op.cit page 7.

Ces produits sont réunis au groupe III de la classification internationale des aliments; ils présentent la particularité de fournir, après transformation industrielle (trituration, raffinage...) des huiles, mais aussi pour certains d'entre-eux, des matières solides riches en protéines; tourteaux et grignons.

Le secteur des oléagineux recouvre en réalité une gamme très variée de produits; entre 1000 et 1500 plantes contiennent des matières grasses en quantité appréciable. Un nombre assez réduit de ces plantes dites "grands produits oléagineux" retiennent actuellement l'attention des nutritionnistes et des économistes, du fait de la place importante qu'elles occupent dans la production, les échanges commerciaux, la consommation. Il s'agit pour l'essentiel du soja, du tournesol, de

l'arachide, du colza, de l'olive, du palmier à huile. Les autres plantes dites "secondaires" ont une importance locale et ne sont pas pris en compte dans les inventaires. Nous pensons par exemple aux oléagineux traditionnels africains tels que l'amande (et le beurre) de karrité, les graines de sésame, le cacoyer...

Usuellement, une distinction est introduite parmi les corps gras selon que ceux-ci se présentent à l'état fluide à la température de 15°C (huiles d'arachide, de colza, coton, soja, tournesol...) ou à l'état solide à la même température (huiles concrètes de palme, palmiste, coprah, très répandues en Afrique tropicale).

Cette distinction selon les caractéristiques physiques de la plante, utilisée dans la plupart des publications spécialisées, ne sera pas retenue ici. Nous préférons différencier les corps gras selon leur origine végétale ou animale, quelque soit leur état physique, en distinguant à part les corps gras ayant subi une transformation industrielle assez élaborée comme le beurre ou les margarines.

Nous obtenons ainsi :

- les corps gras d'origine végétale (ou oléagineux proprement dits ) ce sont des corps gras ayant pour origine des matières premières agricoles; il s'agit des huiles dérivant, soit des plantes oléagineuses de culture annuelle comme le soja, le tournesol, le colza, l'arachide, le coton, etc... soit des fruits oléagineux de culture pérenne comme l'olive, la noix (du noyer ou du cocotier), le fruit de palme, etc...
- les corps gras d'origine animale : le saindoux (ou huile de porc) le suif, (ou huile de boeuf ou de mouton), les huiles de baleine, de poissons, etc...
- les corps gras élaborés : beurre et margarines.

Il est évident que cette classification ne retient que les corps gras utilisables pour l'alimentation. Elle exclut de ce fait les matières premières grasses comme le ricin et le lin qui fournissent des

huiles industrielles. Elle exclut également ce qu'on appelle des "huiles essentielles" comme le géranium et les feuilles de girofle. Enfin ne sont pas pris en considération les emplois industriels autres qu'alimentaires comme les produits de surface : savons, détergents ou les carburants....

Les matières grasses alimentaires peuvent entrer dans notre alimentation sous forme séparée : huiles animales ou végétales, beurre, margarine fournissent alors les lipides dits "libres". Mais assez souvent, les lipides/y entrent également sous forme liée, c'est à dire intégrées dans certains aliments et non produites<sup>en</sup> tant que telle (olives, noix, viandes, laits, oeufs... )

Les corps gras consommés en l'état, donc séparés de l'aliment naturel, présentent une richesse en lipides extrêmement élevée, bien que variable selon le degré de purification que l'industrie leur fait subir.

#### TABIEAU V : TENEUR EN LIPIDES.

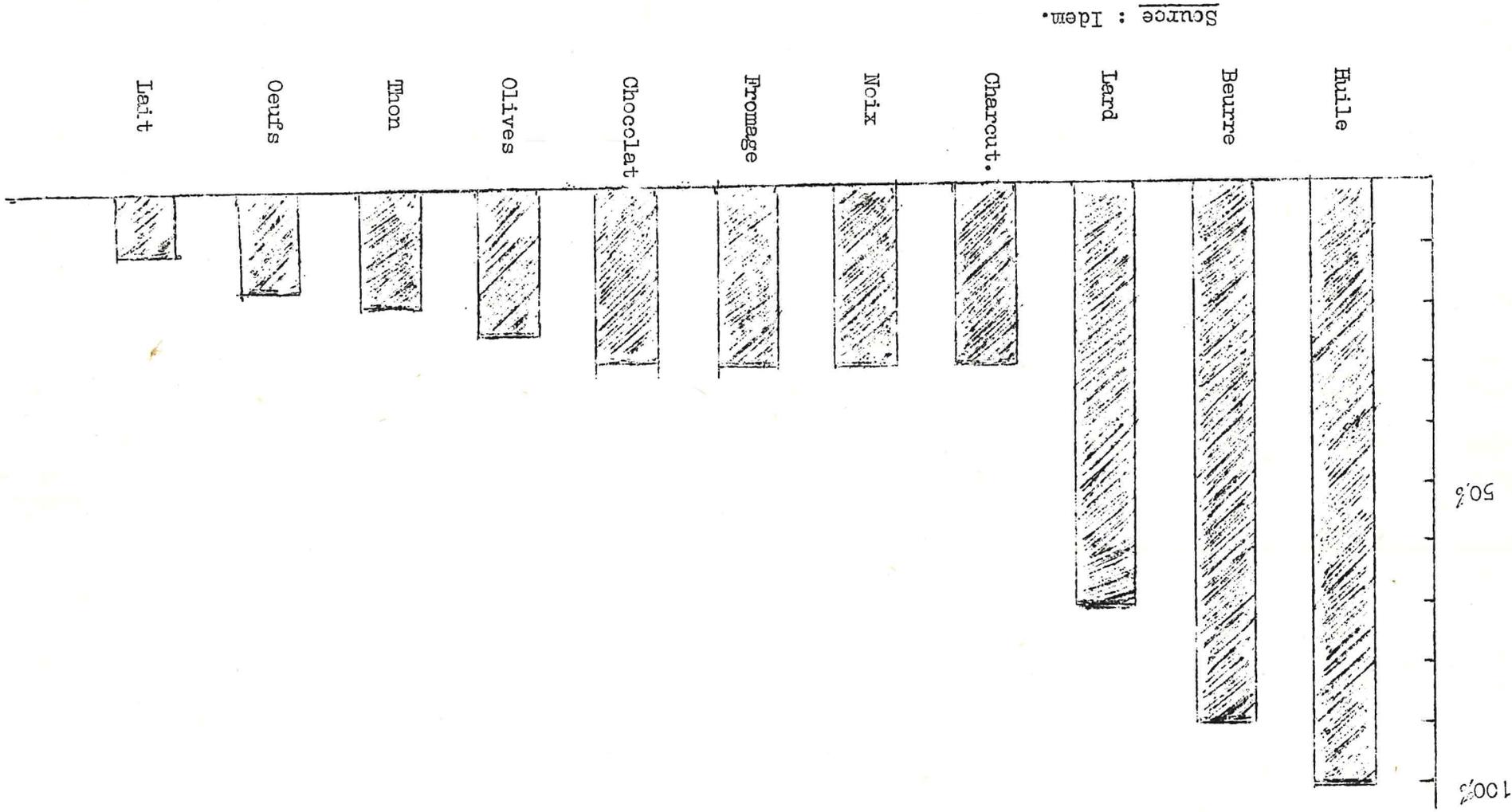
Huiles .....	100%	de lipides	Margarine.....	83%
Beurre.....	84%		Crème.....	20 à 30%

Source : J. TREMOLIERE et autres : Manuel d'alimentation humaine - 1980 - 2 tomes.

D'autres aliments intervenant dans notre alimentation renferment des quantités plus ou moins grandes de lipides liés, comme le montre le graphique suivant :

ALIMENTS RICHES EN LIPIDES

(Teneur tels qu'achetés)



Source : Idem.

D'un point de vue strictement nutritionnel, les experts de la FAO et l'OMS s'accordent à reconnaître l'importance des substances lipidiques dans notre alimentation à plusieurs titres :

- Leur intérêt le plus évident est leur action favorable sur le goût des aliments que nous absorbons; leur propriété sensorielle nous permet de les utiliser comme complément indispensable à l'assaisonnement de très nombreux aliments; ce rôle explique l'usage généralisé des corps gras dans pratiquement toutes les "cuisines";

- au delà de cette qualité gustative, les nutritionnistes retiennent la contribution des matières grasses à la couverture de nos besoins énergétiques; leurs substances sont celles qui fournissent proportionnellement le plus de calories, même si elles ne peuvent être utilisées en très grande quantité:

1gr. de glucides fournit 4 calories  
 1gr. de protides fournit 4 calories  
 1gr. de lipides fournit 9 calories

Ainsi, les lipides servent à entretenir la chaleur corporelle, apportant le maximum d'énergie sous le plus faible volume.

- De plus, la plupart des corps gras renferment des vitamines et peuvent être de ce fait utilisés comme médicaments contre certaines carences graves; le beurre est, avec le lait, la principale source de vitamine A indispensable à la croissance, tandis que les huiles végétales ont une teneur élevée en vitamine E.

- Source de chaleur et de vitamines, rôle d'acceptabilité des aliments : les corps gras se caractérisent enfin et surtout par leur apport en acide gras essentiels tels que l'acide linoléique ou l'acide arachidonique que l'organisme ne peut synthétiser(5). C'est cette dernière caractéristique qui permet de différencier et de hiérarchiser la valeur alimentaire des différents corps gras en fonction de la nature des acides gras qu'ils renferment.

La présence en quantité appréciable d'acide linoléique dans certaines huiles (graines de soja, de colza...) rend celles-ci impropres à la cuisson et à la friture. S'agissant de l'huile d'olive-huile traditionnelle produite en Algérie - sa composition remarquablement équilibrée en acides gras et sa bonne digestivité lui confèrent une supériorité par rapport aux huiles de graines.

A s'en tenir à l'apport en acides gras, il y a lieu de remarquer que l'huile d'olive devrait être théoriquement la mieux valorisée et que ses qualités nutritionnelles confèrent un avantage comparatif certain aux régions traditionnellement favorables au développement de l'oléiculture et de l'oléifaction.

Cependant, les produits oléagineux peuvent être recherchés pour d'autres qualités et pour d'autres sous-produits que leur huile. La transformation industrielle des graines oléagineuses notamment a révélé leur grande richesse en protéines destinées soit à l'alimentation animale (tourteaux de soja, de tournesol, d'arachide...) soit à l'alimentation humaine.

En fait, les utilisations industrielles possibles des produits oléagineux à des fins alimentaires paraissent immenses et dépendent en grande partie des progrès scientifiques et techniques et de leurs applications dans l'industrie de la trituration.

On ne peut qu'être frappés par la multiplicité et la complexité des usages actuellement connus liés à telle ou telle plante oléagineuse. Certaines, comme le palmier à huile et le colza, sont considérées comme de "vrais oléagineux" du fait de leur destination quasi-exclusive à la production d'huile. D'autres, au contraire, se sont imposées grâce à leurs tourteaux, comme de sérieux concurrents aux céréales et légumineuses dans l'alimentation animale. Leur huile n'y est recherchée qu'à titre secondaire. Enfin, des oléagineux comme le tournesol, l'arachide, l'olive sont consommés, dans les pays où ils sont produits, tout autant sous forme d'huile qu'à l'état naturel : arachide de bouche, olives de tables, friandise de tournesol.

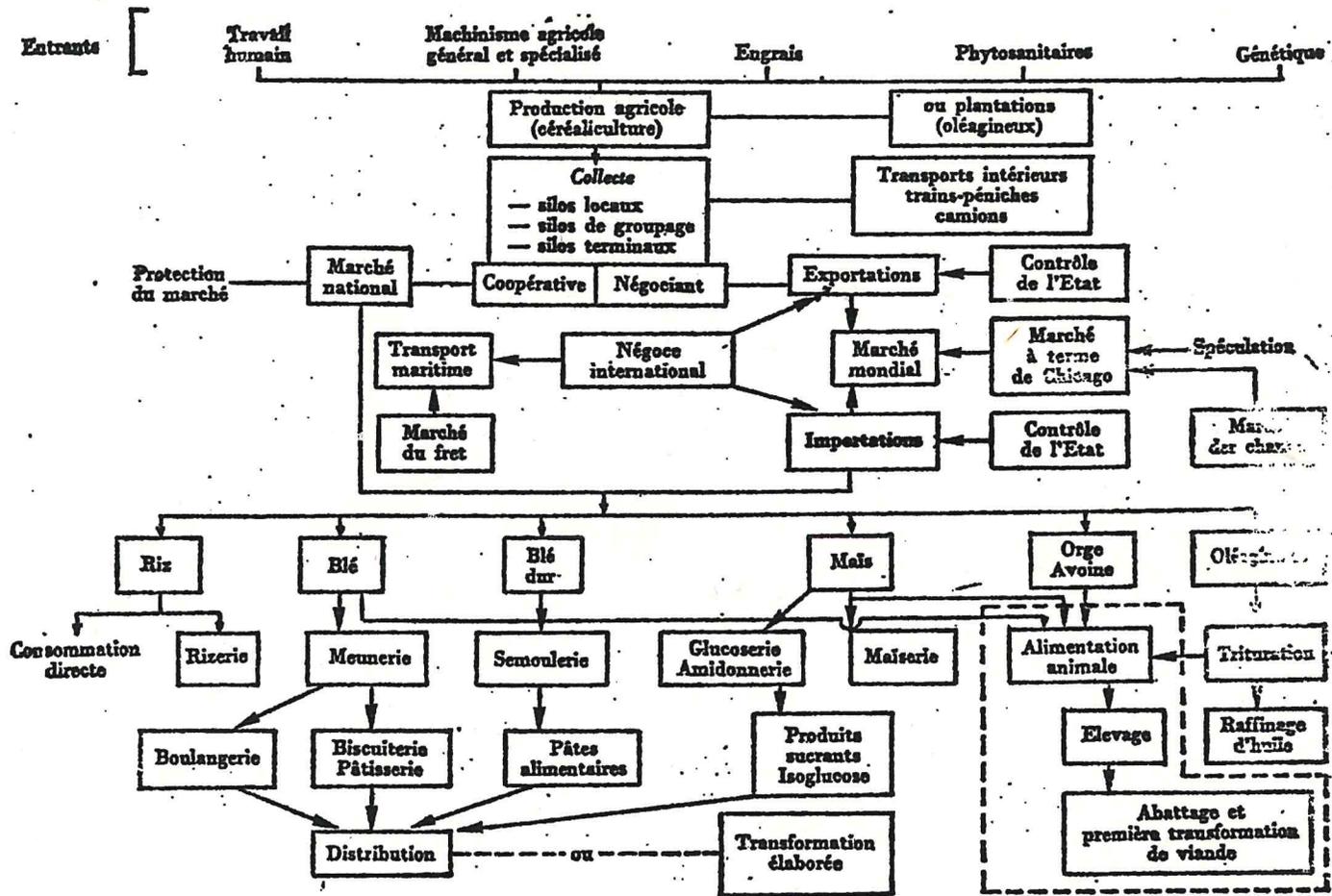
L'intérêt de l'approche par filière réside précisément en ce qu'elle permet de retracer, pour chacun des sous-produits oléagineux pris en considération, l'ensemble des processus liés à sa production, sa transformation, sa distribution, compte tenu de choix économiques et technologiques précis qu'il s'agit d'explicitier.

Au total, nous convenons d'intégrer dans la filière des corps gras alimentaires, l'ensemble des produits (plantes et fruits oléagineux) dont la particularité est de fournir - après transformation industrielle plus ou moins élaborée - des huiles alimentaires (les corps gras proprement dits), mais aussi de nombreux sous-produits tels que les tourteaux, matières riches en protéines.

Dans la pratique pourtant, il s'avère très difficile d'isoler aux fins d'analyse la filière des corps gras de certaines autres filières, notamment celle des produits céréaliers et celle de l'élevage. La réalité des modèles occidentaux de production et de consommation fondés sur le couple maïs-soja, amène la plupart des chercheurs à parler de "filiales céréales-oléagineux" ou même de filière "céréales-oléagineux-élevage", tant ces trois familles de produits sont aujourd'hui indissociables en Occident.

La reconnaissance d'une telle unité découle en partie du caractère complémentaire des produits céréaliers et oléagineux du point de vue de leur utilisation dans l'alimentation animale, y compris pour les biés. Elle s'explique aussi par les stratégies de diversification horizontale poursuivies par la plupart des firmes agro-alimentaires multinationales: il est aisé de constater qu'à l'échelle mondiale, les "géants du grain" sont également ceux qui dominent la transformation mondiale et le négoce international des corps gras. Il s'agit de A. E. STALEY MFG (USA), CENTRAL SOYA (USA), ANDERSON CLAYTON (USA), CARGILL (USA).

Les trois "filiales" en question et leur articulation apparaît clairement dans le schéma suivant proposé par J. BOURBAL et PH. CHAILMIN.



Source : J. BOMBAL et Ph. CHALMIN : L'agro-alimentaire que sais-je n°1884 - 1980 p.56.

Mais à l'échelle des économies sous développées notamment en Algérie - où les modèles de consommation diffèrent très sensiblement du modèle occidental et où les techniques d'élevage n'ont pas atteint le même degré d'intensification - l'intégration interne entre ces filières est quasi absente. Chacune de ces filières présente, au niveau national, une large autonomie du point de vue de ses structures de production et d'échange, des agents qui y opèrent aux différents stades d'activité. On retrouve là, au niveau sectoriel, un trait caractéristique des économies dominées, largement connectées à l'extérieur, mais fortement désarticulées du point de vue des relations économiques internes.

En Algérie, la filière des corps gras alimentaires regroupe un ensemble d'activités articulées presque exclusivement autour de l'approvisionnement en huiles végétales destinées à la consommation humaine. Son analyse revient à mettre au clair le processus de structuration du marché "national" des huiles végétales alimentaires.

Or une connaissance précise des problèmes d'organisation interne de la filière des huiles végétales en Algérie devrait distinguer deux sous-filières :

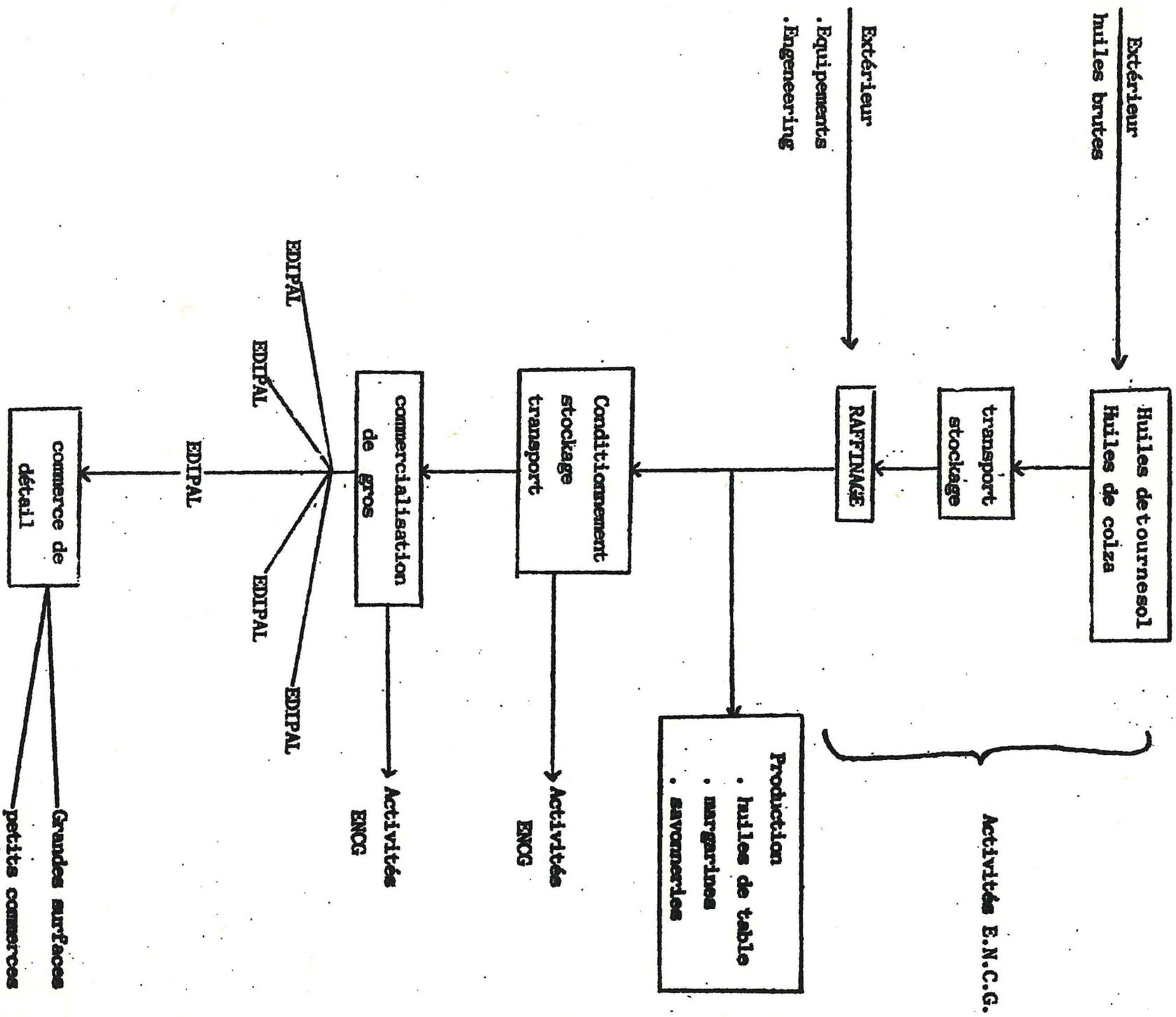
- la sous-filière des huiles d'olive produites à partir du patrimoine oléicole national;
- la sous-filière des huiles de graine importées essentiellement à l'état semi-fini sous forme d'huiles brutes raffinées localement.

Ces deux sous-filières diffèrent assez sensiblement l'une de l'autre, du point de vue des niveaux technologiques atteints, des modes d'organisation interne de la production qui y prévalent, des conditions de leur intégration au marché mondial, etc...

De plus, leur contribution à la satisfaction des besoins nationaux est très disproportionnée, les huiles de graines importées constituant l'essentiel de l'offre nationale en huiles végétales.

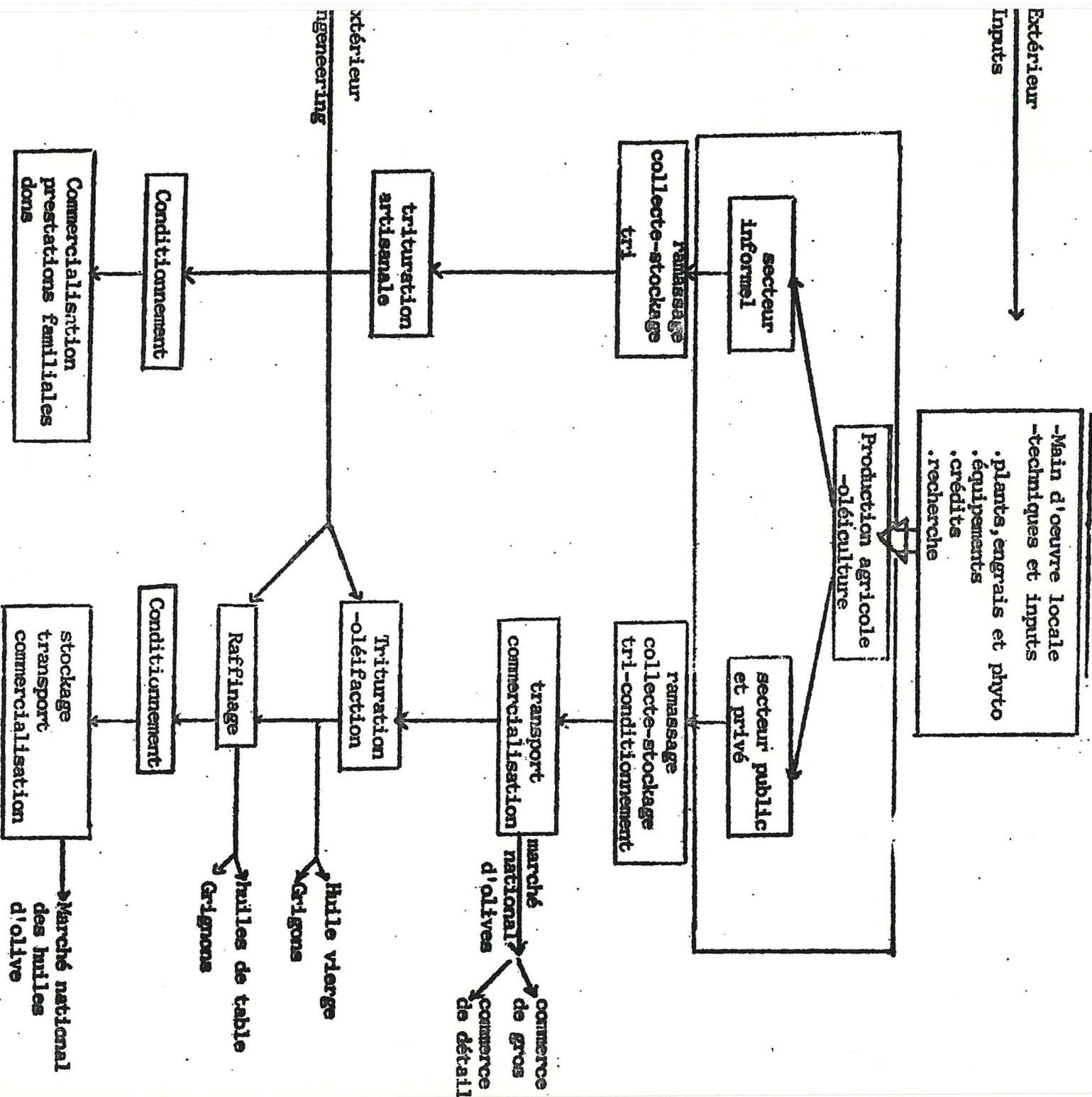
Schématiquement, les différentes phases d'activités économiques qui composent chacune de ces filières peuvent être ainsi représentées:

FILIERE : HUILES DE GRAINES



ENCG : Entreprise Nationale des Corps Gras  
EDIPAL : Entreprise de Distribution de Produits Alimentaires.

# FILIERE : HUILE D'OLIVE



## III - PLAN DE TRAVAIL.

C'est à l'étude de ces différentes phases ainsi identifiées et à la logique de leur articulation qu'il convient maintenant de se consacrer.

Dans ce travail, nous considérons l'extérieur, pour des raisons déjà évoquées, comme une variable explicative centrale dans l'organisation et le fonctionnement d'ensemble de la filière des huiles alimentaires végétales. C'est pourquoi la première partie est consacrée au marché mondial des oléagineux, dans la perspective d'en saisir l'évolution sur une longue période (évolution des structures, des flux d'importations et d'exportations, des prix, etc...). Cette partie sera ordonnée autour de l'idée essentielle selon laquelle les trois dernières décennies ont été marquées par un bouleversement des hiérarchies traditionnelles de l'économie mondiale des corps gras.

Nous essayerons de montrer en quoi l'enjeu stratégique essentiel durant cette période, est celui de la constitution, puis de la consolidation des positions hégémoniques des grands pays producteurs et des firmes multinationales qui y sont basées.

Cette approche de l'économie mondiale confèrera un éclairage nouveau aux problèmes d'organisation et de planification de la filière des huiles alimentaires en Algérie. Ce sera l'objet de la deuxième partie.

---

 NOTES DE L'INTRODUCTION GENERALE
 

---

- (1) D'après la revue CERRES (Mai-Juin 1980) le rapport entre l'ensemble des pays sous-développés à économie de marché d'une part, l'Amérique du Nord et la CEE d'autre part, pour la consommation d'huile est de 1 à 4,3 (environ 7kg/an contre 30), alors que pour les revenus, ce rapport est de 1 à 15 (environ 500 dollars contre 7400 dollars).
- (2) Voir sur ce point : "Economie agro-alimentaire n°1". Numéro spécial des Cahiers du CREAD - n°7/3 - 3e et 4e trimestre 1986.
- (3) L. MALASSIS - M. PADILLA : "Economie agro-alimentaire" T. III : L'Economie mondiale - CUNIAS - 1986 p. 135.
- (4) "Filières et systèmes agro-alimentaires" Revue Economie et Société - Cahiers de l'ISMEA - série Ag - n°17 - 1983.
- (5) Les acides linoléiques par exemple, présents en abondance dans les huiles de maïs, de soja, de tournesol et dans les pépins de raisin, joueraient un rôle préventif important contre de nombreux troubles du métabolisme et des maladies cardio-vasculaires.

P R E M I E R E P A R T I E

---

L'ECONOMIE MONDIALE DES OLEO-PROTEAGINEUX:  
EVOLUTION DES MARCHES, DYNAMIQUES DES  
STRUCTURES ET STRATEGIES D'ACTEURS

---

Cette première partie présente et analyse les transformations de l'économie mondiale des oléo-protéagineux sur une longue période allant du "système africain" durant l'époque coloniale aux récentes restructurations imposées par la crise économique mondiale.

A chacune des grandes étapes de l'évolution, il sera procédé d'une part à une identification des activités économiques et des principaux acteurs, d'autre part à une évaluation du poids effectif - et donc du pouvoir - de chaque acteur sur les différents marchés constitutifs de la filière des oléo-protéagineux.

Le premier chapitre étudie le marché international défini comme l'ensemble des opérations et mécanismes qui concernent l'échange entre Nations. L'accent sera mis sur l'évolution des flux physiques de production et d'échange et leur contrepartie en valeur.

Le deuxième chapitre analyse les transformations structurelles qui affectent l'économie mondiale des oléo-protéagineux à travers les stratégies des principaux opérateurs économiques.

---

## I - DYNAMIQUE DES MARCHÉS INTERNATIONAUX.

Pour faciliter la lecture des données sur l'évolution des marchés nationaux ou internationaux - des corps gras alimentaires et permettre ainsi des comparaisons, une distinction doit être clairement établie entre la production de matières grasses (qui englobe tous les corps gras d'origine animale ou végétale) et la production d'oléagineux proprement dits qui ne comprend que les cultures oléagineuses (saisonnnières et arborées) et les huiles qui en sont issues.

Les statistiques disponibles sur la production agricole mondiale portent généralement sur toutes les matières grasses (ou corps gras) et ne permettent pas de distinguer les produits spécifiquement oléagineux, ni même souvent la part respective de chacune des espèces prise isolément. Seules les revues spécialisées opèrent cette distinction utile à la compréhension de la dynamique des marchés internationaux des corps gras.

Nous nous limiterons ici aux seules oléagineux produits et échangés dans le monde. Un tel choix est fondé d'abord sur la place désormais prépondérante qu'occupent les produits oléagineux dans l'économie mondiale des matières grasses. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les tonnages d'oléagineux ont largement supplanté les graisses animales : de 52% du total de matières grasses produites dans le monde en 1950, les huiles végétales passent à 70% en 1985 et représenteraient, selon les prévisions d'Oil World, 73% en 1990(1). Par ailleurs, les huiles végétales constituent actuellement l'essentiel des importations algériennes de matières grasses. D'un point de vue pratique, il est donc utile de connaître en tout premier lieu les évolutions récentes et les tendances de ce marché spécifique.

Le chapitre sera structuré en quatre points portant sur :

I<sub>1</sub> - L'évolution et la structure de l'offre.

I.2- Les flux d'échange et le bouleversement des hiérarchies traditionnelles.

I.3- Les grandes zones déficitaires dans le monde

I.4- La tendance d'évolution des cours mondiaux.

### I.1 - L'évolution et la structure de l'offre:

Indépendamment des erreurs toujours possibles attachées à l'estimation de toute production agricole, le recours aux statistiques publiées par les organismes gouvernementaux ou internationaux pour mesurer quantitativement l'importance de la production mondiale d'oléagineux se heurte à l'extraordinaire diversité des matières grasses oléagineuses, aux formes physiques auxquelles celles-ci se présentent (graines, noix, fruits...), ainsi qu'aux utilisations industrielles que l'état actuel de la technologie permet.

En fait, nous sommes là en présence d'un ensemble complexe de trois types de marchés : de matières premières (les graines oléagineuses et protéagineuses); de produits intermédiaires (huiles brutes et tourteaux destinés à l'alimentation animale); de produits finaux alimentaires (corps gras et produits végétaux riches en protéines)(2).

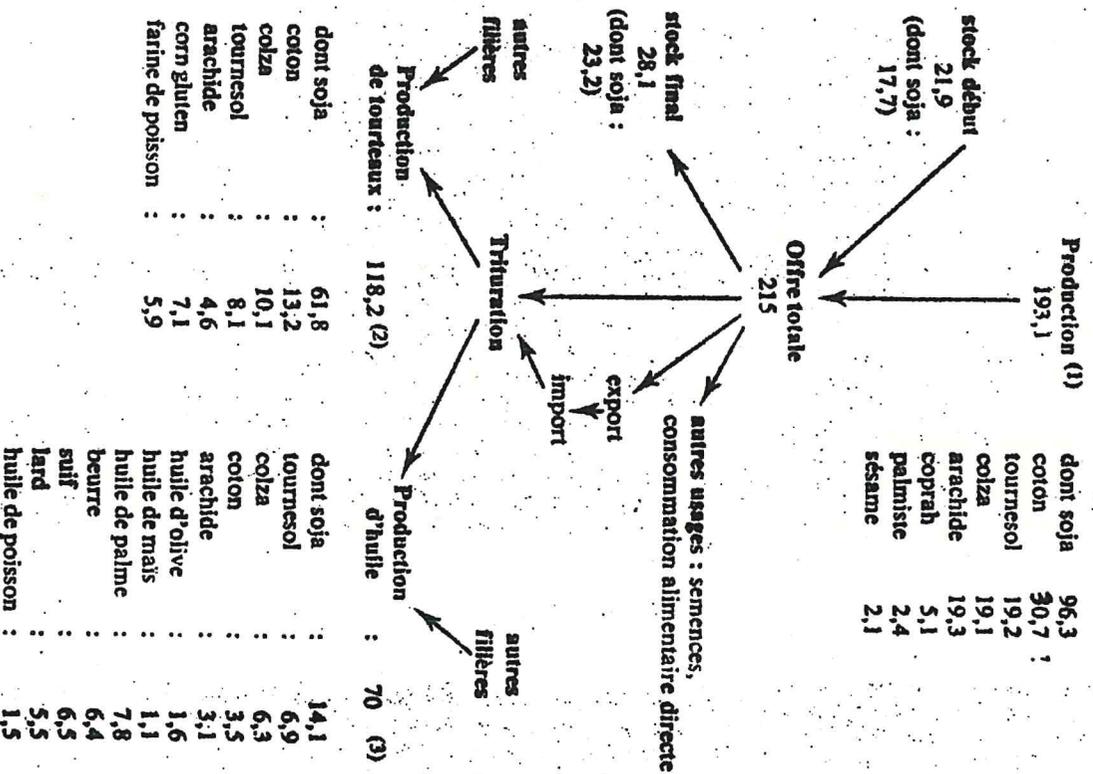
A cette difficulté s'ajoute le fait que les principales sources statistiques indiquant les variations de volume de la production oléagineuse, à l'échelle d'un pays, d'une région ou du monde entier ne renvoient pas toutes aux mêmes périodes de référence. C'est ainsi que les données F.A.O. se fondent sur l'année civile et sont donc établies mois par mois, de janvier à décembre. Par contre, l'U.S.D.A. (Département Américain de l'Agriculture) privilégie la campagne agricole. Cette difficulté, partiellement contournable par le calcul de moyennes sur trois ou quatre ans, doit être gardée à l'esprit lorsqu'il s'agira d'établir une cohérence entre différentes sources.

Le tableau 5 donne une idée précise de l'importance de la filière des principaux oléa-protéagineux à l'échelle mondiale en 1985/1986, tandis que le tableau 6 permet d'apprécier l'évolution des tonnages enregistrés pour les graines et les huiles depuis près de trois décennies (3).

La progression est particulièrement remarquable pour les huiles dont la production a plus que doublé en 25 ans, dépassant ainsi le rythme d'accroissement de la population mondiale (4).

**TABEAU 5 :**  
**LA FILIERE MONDIALE DES PRINCIPAUX OLFO-PROTEAGINEUX**  
 EN 1985-1986

(en millions de tonnes) d'après OIL WORLD



(1) comprend les 10 principales graines oléagineuses : soja, colza, tournesol, coton, arachide, coprah, sésame, noix de palmiste, lin, ricin.

(2) comprend 10 tourteaux d'oléagineux plus corn gluten et la farine de poisson.

(3) en équivalent huile pour 17 huiles et corps gras (coef. beurre = 0,80 % poids en nature).

TABLEAU VI - PRODUITS OLÉAGINEUX - Production Mondiale

(en millions de tonnes)

GRAINES	(°)									
	Moyenne 1964/66	1981/ 82	1982/ 83	1983/ 84	1984/ 85	1985/ 86	1986/ 87	1987/ 88		
- SOJA	46,7	86,12	93,56	82,56	91,60	96,23	98,61	104,5		
- COTON	34,8	27,49	26,65	26,10	33,61	30,40	26,71	32		
- ARACHIDE EN COQUES	18,2	19,9	17,49	18,60	19,81	20,54	20,30	21,6		
- TOURNESOL	9,8	14,8	16,57	15,42	17,82	19,30	19,20	21,6		
- COLZA	6,6	12,37	14,77	14,24	16,90	18,53	19,68	23,3		
- NOIX PALMISTES	-	1,79	1,84	1,97	2,21	2,56	2,63	2,9		
- COPRAH	-	4,78	4,56	3,78	4,89	5,20	3,31	4,6		
T O T A L	-	187,25	175,45	162,67	187,84	193,77	192,31	210,5		
- HUTTES										
- SOJA	4,5	12,73	13,57	12,81	13,25	13,66	14,07	15,9		
- PAINÉ	1,4	5,15	5,91	6,20	6,94	8,07	8,25	9,3		
- TOURNESOL	2,7	4,97	5,60	5,41	6,06	6,46	6,55	7,7		
- COLZA	1,5	4,39	4,98	4,86	5,69	6,11	6,34	7,7		
- COTON	2,5	3,27	3,14	3,08	3,84	3,49	3,10	3,6		
- ARACHIDES	3,3	3,28	2,86	22,94	3,10	3,17	3,10	3,7		
- COPRAH	2,3	2,91	2,76	2,31	2,93	3,77	3,16	2,9		
- OLIVE	1,3	1,3	1,91	1,66	1,63	1,66	1,51	2,1		
- PALMISTES	0,5	0,7	0,78	0,80	0,92	1,09	1,13	1,3		
T O T A L	21,5	39,54	41,51	40,27	44,36	47,06	47,21	54,2		

(0) : Pour les graines, la moyenne de référence est celle de 1969-1971.

Sources : - Moyenne 1964-66 : Revue CIERES-FAO - Mai-Juin 1980.

- Moyenne 1969-71 : Annuaire FAO de la production - 1978 - Vol. 132.

- 1981-1982 et 1986-87 : Marchés tropicaux - n° 2112 - 1er Mai 1987.  
p. 1054.

- 1987-1988 : FAO - Comité des produits - 5/8 mars 1990.

Une telle évolution, tous produits confondus, peut surprendre, sachant qu'elle s'inscrit dans un contexte général de "crise" économique. Elle dénote pourtant que celle-ci est relative et qu'elle n'exclut pas un réel dynamisme des firmes opérant dans la production et la trituration des produits oléagineux.

Dependant, les données statistiques disponibles permettent de relever de grandes disparités entre les principales espèces de graines et l'huile végétales :

1. Les fèves et l'huile de soja viennent de très loin en tête. Les superficies cultivées en soja dans le monde ainsi que les rendements moyens obtenus n'ont aucune commune mesure avec celles réalisées pour d'autres oléagineux. La comparaison avec les graines concurrentes le montre clairement :

TABIEAU N°7 : SUPERFICIES RECOLTEES ET RENDEMENTS OBTENUS DANS LE MONDE (MILLIONS D'HA ET KG/HA).

	MOYENNE 1969-1971		MOYENNE 1979-1980		MOYENNE 1982 - 1983		MOYENNE 1983-1984		MOYENNE 1984 1985	
	S	R	S	R	S	R	S	R	S	R
Soja	35,2	1327	51,9	1701	53,0	1626	50,6	1714	52,3	1925
Arachi- de	19,7	925	18,5	1003	18,4	1029	18,7	1082	18,9	1122
Colza	8,4	780	11,4	972	12,6	1108	13,3	1240	14,9	1262
Tour- nesol	8,3	1177	12,2	1175	12,8	1216	13,7	1195	14,5	1308

Sources : Marchés tropicaux - n°2013 - Juin 1984 pp. 1462-1465

Les fèves de soja ont représenté depuis longtemps assez régulièrement plus de la moitié de la production mondiale de graines, Chine comprise. Notons toutefois que, du fait de la faiblesse relative de la teneur de la fève de soja en huile, mais aussi du progrès enregistré pour les produits du palmier, la proportion de l'huile de soja dans le total des huiles végétales produites a reculé, passant de 40% environ dans les années 1960 à 20% en 1987.

Initialement recherché comme plante fourragère, puis pour son huile et enfin comme source de protéines, le soja a commencé son règne sur les autres graines oléagineuses dans les années 1930, grâce à l'expansion des superficies cultivées aux Etats-Unis ces années là. Dans ce pays, l'expansion a été poursuivie depuis, atteignant à partir de la décennie 1980, les 50% des superficies mondiales réservées au soja.

TABLÉAU N°8 : SOJA - Superficies exploitées aux USA (millions d'ha)

1924	1938	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1986
1926	1940	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1987
0,77	4,2	23,6	27,5	26,9	28,6	25,0	25,0	24,0

Ce pays est devenu désormais le premier producteur mondial, avec une production qui atteint depuis quelques années les 60 millions de tonnes de fèves par an et des rendements d'environ 20 quintaux à l'hectare en moyenne. Des données récentes font état d'un recul de la production à 57,11 millions de tonnes en 1986/1987, puis à 52,3 millions de tonnes en 1987/1988, ce qui correspond quand même à 55% de la production mondiale.

A partir de 1973, à la faveur de l'accroissement des cours mondiaux consécutifs à l'embargo décrété par les USA sur leurs exportations de soja, d'autres pays tels que le Brésil et un degré moindre l'Argentine et le Paraguay ont favorisé le développement de cette plante sur leur sol, menaçant puis devenant effectivement de sérieux concurrents des USA.

La production brésilienne a été de 18,2 millions de tonnes en 1984/1985 (production record) pour chuter à 14,15 millions de tonnes en 1985/1986 à cause de la sécheresse. Pour la campagne 1986/1987, quelques 17,0 millions de tonnes étaient attendus, soit l'équivalent de 16% de la production mondiale.

Le troisième producteur mondial est la Chine, pays originaire du soja (*Mandchourie*) avant que cette plante ne se répande en Europe à la fin du XVII<sup>es</sup>, puis aux USA. La production chinoise est en progression depuis 1972/73, passant de 9,2 millions à 10,5 millions de tonnes en 1985/1986, puis à 12,4 millions de tonnes en 1987/1988. Largement autosuffisante en produits oléagineux très diversifiés, la Chine a la particularité de réserver sa production quasi exclusivement à la consommation domestique. De plus, seule la moitié de cette production est destinée à la trituration, l'autre moitié étant utilisée pour l'alimentation humaine directe sous forme soit de légumes, soit de fromages et sauces de soja après broyage.

La prépondérance du soja sur les autres graines et fruits oléagineux s'expliquerait en partie par les qualités exceptionnelles de la plante : adaptation à différents climats, grande capacité de fixation de l'azote, ce qui rend inutile le recours à l'engrais, etc... Mais plus fondamentalement, il faudrait en rechercher les raisons dans la force acquise progressivement par le "complexe de soja américain", c'est-à-dire "le front d'intérêts agricole, industriel, commercial et scientifique qui s'est constitué aux USA autour du soja" depuis le début des années 1930 (5).

2°) Le progrès le plus spectaculaire est certainement celui enregistré par les produits du palmier, le colza et le tournesol.

- Le palmier à huile est la seule plante pérenne dont l'huile concurrence aujourd'hui celles issues des grands oléagineux à base de graines. Il fournit deux matières grasses; l'huile de palme par sa pulpe et l'huile de palmistre par l'amande du noyau. Ces huiles, dites "concrètes" par opposition aux huiles "fluides" issues des graines, sont aujourd'hui des productions asiatiques par excellence :

En 1986-1987, la Malaisie (60%) et l'Indonésie (17%) monopolisaient 81% du tonnage mondial de la seule huile de palme estimé à 7,55 millions de tonnes en 1986-1987. L'amélioration constante des rendements, particulièrement en Malaisie, a fait passer la production mondiale d'huile de palme de 1.140.000 tonnes en 1960 à 8.250.000 tonnes en 1986-1987 et à 9.500.000 de tonnes en 1987-1988.

- comme le soja, le colza et le tournesol sont des plantes sésamiers cultivées dans les régions tempérées. Ce sont des protéagineux dont l'avantage par rapport au soja, est qu'ils sont recherchés à la fois pour la richesse de leurs tourteaux en protéines et pour la bonne teneur de leurs graines en huile.

Le développement des superficies et des rendements dans les principaux pays producteurs a induit une progression remarquable de la production mondiale de colza au cours des années 1980 : de 7,9 millions de tonnes en 1967-1968, la production est passée à 19,68 millions de tonnes en 1986-1987, et à 25,3 millions de tonnes en 1987-1988.

De fait, le colza occupe maintenant le 3e rang parmi les graines les plus produites dans le monde, après le soja et le coton. Or, cette ascension doit beaucoup à la politique communautaire (CEE) depuis le début de la décennie : en 1983/1984, la Chine (4.228.000 tonnes), le Canada (2.680.000 tonnes) et l'Inde (2.472.000 tonnes) accaparaient 62% de la production mondiale de graines de colza estimée alors à 14.840.000 tonnes. Le reste de la production (4.800.000 tonnes) était européen, avec 2.420.000 tonnes pour la C.E.E. à dix.

Depuis cette date, la Communauté Européenne a fait passer sa production à 5,75 millions de tonnes en 1986/1987, puis à 5,92 millions de tonnes en 1987/1988, soit une progression de 60% en quatre années... Reléguant le Canada au troisième rang, elle est aujourd'hui le deuxième producteur mondial talonnant de très près la Chine.

Au sein de ce grand pôle de production, la place de la France s'affirme de plus en plus nettement : 496.000 tonnes en 1981/82, 969.000 tonnes en 1983/84, 1,35 million de tonnes en 1985-86. Les

prévisions pour 1987/88 avancement un total de 2.250.000 tonnes de graines de colza.

La même progression est observable pour le tournesol, grâce à une forte expansion des superficies cultivées et un accroissement très appréciable des rendements (plus de 13 quintaux à l'hectare aujourd'hui) réalisés en URSS et en Argentine, la production mondiale de tournesol a atteint un niveau record, passant de 6 millions de tonnes en 1960 à 21,6 millions de tonnes en 1987/88, soit une progression encore plus importante que pour le colza. D'après la FAO, quelques 22 millions de tonnes seraient attendus en 1989/1990.

Même si elle demeure le premier producteur (et le premier tributateur), la part de l'URSS ne cesse de régresser : 80% du total mondial en 1964/1965, environ 60% en 1977/79, environ 30% aujourd'hui avec 6,1 millions de tonnes produites.

Les autres gros producteurs sont la CEE, l'Argentine et à un degré moindre la Chine et les USA. La production communautaire atteindrait 3,7 millions de tonnes en 1987/88, soit une augmentation de 14,5% par rapport à 1986/87. Là encore, les progrès réalisés par la France sont remarquables; ce dernier pays produisait moins de 400.000 tonnes au début de la décennie en cours et est passé à 1,7 millions de tonnes en 1986/1987, puis à 2,3 millions de tonnes en 1987/88. Enfin l'Espagne, nouveau pays de la CEE depuis Janvier <sup>1986</sup> prend place dans ce créneau; ce pays est désormais le 2e producteur après la France au sein de la Communauté, grâce au développement fulgurant du tournesol à partir de 1970.

Troisième producteur mondial de tournesol, l'Argentine (2,8 millions de tonnes) a obtenu une excellente récolte en 1987/88, celle-ci augmentant de 30% par rapport à 1986/87 grâce à une extension des superficies et à une amélioration des rendements (13,2 quintaux à l'hectare contre 12 en 1986/1987).

Les progrès réalisés par le développement du colza et du tournesol au cours des années 1980 ont permis aux huiles qui en sont dérivées

de partager, avec les huiles de palme et de soja, les "premières loges" dans la production mondiale : plus du quart des disponibilités totales avec une parité pour les deux espèces (environ 6,5 millions de tonnes chacune).

En 1990 et compte tenu des tendances prévisibles, le poids de l'huile de colza et de tournesol sera l'équivalent de celui du soja, soit 19,5% du total de toutes les matières grasses produites dans le monde (9,7% pour le colza et 9,8% pour le tournesol).

Au total, il nous faut retenir qu'au regard de l'évolution de leur part relative dans la production - et la consommation - mondiale, l'huile de palme ainsi que celles issues des grains de colza et de tournesol, s'imposent aujourd'hui comme les concurrents les plus immédiats de l'huile de soja, même si, en termes de tonnage produits, elles ne représentent encore que 57% (palme), 48% (tournesol) et 44% (colza) de la production mondiale de l'huile "leader".

3°) Par contre, il est aisé de constater de moindres taux de croissance pour le coton, le sésame et l'arachide, voire même un recul en termes relatifs, au point qu'aujourd'hui, ces produits saisonniers des pays tropicaux peuvent être considérés comme des délégués secondaires au regard du potentiel disponible sur le marché mondial. Y. PEHAUT conclut que, pour la période 1960/82, "le potentiel huileux" des trois principaux produits tropicaux (arachide, coton, sésame) a régressé de 29% du total des huiles végétales à 14%, tandis que leur part dans les seuls fluides alimentaires a reculé de 33,7% à 18,8%. On a vu que seuls les produits tropicaux dits "concrets" (produits du palmier, coprah) ont échappé à cette régression.

C'est ainsi que la production mondiale d'arachides en coques dépassait à peine le cap des 20 millions de tonnes, même durant les périodes les plus favorables. Deux pays, l'Inde (plus de 8,3 millions de tonnes) et la Chine (5,9 millions de tonnes) détiennent en 1988/1989 une part égale à 60% de cette production. La proportion passe à 68% si on y ajoute les 1,8 millions de tonnes produites aux USA. En 1983/84, l'Inde (3,1 millions) et la Chine (1,3 million) ont assuré

l'essentiel de la trituration mondiale, tandis que les USA exportent la plus grande part de leur production sous forme de graines, surtout vers la CEE.

Notons que, sauf en Chine, en Inde et aux USA, la tendance dans les autres pays producteurs (Nigeria, Soudan, Sénégal, ...) est à l'accroissement de la consommation des arachides de bouche, ne qui réduit d'autant les tonnages destinés à la trituration.

Au chapitre des contre-performances, il faut compter également l'huile d'olive, en nette régression absolue et relative au cours des dernières années. Avec une moyenne annuelle de 1,5 millions de tonnes, la production d'huile d'olive ne représentait en 1971/75 que 6,4% du total mondial d'huiles fluides alimentaires. Depuis, cette proportion a encore considérablement décrû, passant à 3,2% en 1981/82, puis à 2,5% en 1985/86. Au demeurant, cette production n'intéresse que les pays méditerranéens, l'Espagne, l'Italie et la Grèce monopolisant à eux seuls plus de 70% des disponibilités mondiales.

De cette présentation des oléagineux les plus massivement produits actuellement dans le monde, il est facile de conclure à une forte concentration géographique de leur production. Aucune espèce n'échappe aujourd'hui à cette règle : 86% de la production de soja est concentrée dans trois pays : USA, Brésil et la Chine, Plus de 70% des arachides ont pour foyer la Chine, l'Inde et les USA. Plus de la moitié de la production de colza provient de deux pays seulement : la Chine et l'Inde. Un seul pays, la Malaisie monopolise la production de 55% des produits du palmier, etc...

D'autre part, on a pu observer que, si la production mondiale des graines et des huiles végétales a connu durant la décennie en cours, une progression appréciable, celle-ci n'affecte pas également les nombreuses espèces cultivées. Certaines d'entre elles, comme le soja, mais aussi le palmier à huile, le tournesol et le colza concurrencent fortement, jusqu'à les marginaliser, des produits oléagineux comme l'arachide, le coton et l'olive.

Dans un contexte économique où les rapports marchands sont quasi-généralisés et où les économies en présence sont largement ouvertes sur l'extérieur ou tendent à le devenir, la concentration géographique de la production ainsi que sa polarisation autour de quelques espèces se sont accompagnées d'un bouleversement des structures du commerce international de ces produits. C'est donc en se reportant à ce deuxième niveau d'analyse que pourrait être mieux saisie la dynamique de la concurrence qu'exercent aujourd'hui les oléagineux tempérés sur les oléagineux tropicaux traditionnels.

## I.2. Les flux d'échange et le bouleversement des hiérarchies :

Comparé au commerce international des céréales, celui des produits oléagineux est tout à fait récent; c'est seulement au XIXe siècle, avec l'ère coloniale, que les flux internationaux pour ce type de denrées prennent de l'importance.

L'époque contemporaine est marquée par une forte accélération de ces flux, surtout à partir des années 1960 : pour les seuls oléagineux, le commerce international a connu un accroissement de 201% entre 1960 et 1982, passant de 5,77 à 17,57 millions de tonnes équivalent huile. Ces tonnages représentaient 37% de la production mondiale en 1982 contre 31% en 1960. Enfin, leur part dans les exportations mondiales de matières grasses est passée, durant la même période, de 69% à 81%(6).

Ces tendances en hausse, qui résument bien le dynamisme du commerce international, se sont maintenues depuis 1981/1982, comme l'indique le tableau 9 portant sur les principaux oléagineux à usage alimentaire.

Le commerce des oléagineux est particulièrement internationalisé: à l'exception des arachides et du coton dont la fraction la plus élevée de la production est écoulée sur les marchés locaux, les autres espèces sont destinées- en 1986-1987 aux échanges internationaux dans des proportions variant de plus de la moitié (peleme, paliste et coprah au tiers (soja, colza, tournesol, olive) de leur production totale :

TABIEAU IX - PRODUITS OLÉAGINEUX-EXPORTATIONS MONDIALES  
( en millions de tonnes )

<u>GRAINES</u>	1972/ 73	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87
- SOJA	14,75	29,32	28,38	25,39	25,51	26,72	28,90
- COTON	0,29	0,20	0,18	0,25	0,31	0,23	0,27
- ARACHIDES							
DECORTIQUES	0,90	0,97	0,81	0,74	0,78	0,92	0,93
- TOURNESOL	0,43	2,11	1,93	1,85	2,24	1,97	2,09
- COLZA	1,78	2,14	2,47	2,57	3,36	3,50	3,45
- COPRAH	1,15	0,47	0,29	0,30	0,35	0,43	0,52
- PALMISTES	0,33	0,16	0,14	0,18	0,15	0,24	0,23
<u>T O T A L</u>	19,63	35,37	34,20	31,28	32,70	34,01	36,29
<u>HUILES</u>							
- SOJA	1,10	3,50	3,78	3,95	3,64	3,16	3,37
- PALME	1,51	3,86	4,27	4,24	5,65	6,75	7,13
- TOURNESOL	0,71	1,19	1,51	1,67	1,84	1,99	2,08
- COLZA	0,39	0,82	0,82	0,99	1,31	1,32	1,38
- COTON	0,34	0,56	0,39	0,36	0,34	0,34	0,29
- ARACHIDES	0,47	0,41	0,30	0,33	0,34	0,35	0,37
- COCO	0,76	1,25	1,30	1,09	1,12	1,59	1,47
- OLIVE	0,36	0,20	0,36	0,30	0,44	0,36	0,5
- PALMISTE	0,21	0,42	0,51	0,48	0,58	0,70	0,75
<u>T O T A L</u>	5,85	12,21	13,24	13,41	15,26	16,56	17,04

Source : 1972-73 : "Le monde des oléo-protéagineux" - op. cit - Annexe 1 et 2 -  
p. 275 et 276.

• Années 1980 : Marchés tropicaux - n° 2112 - 1er mai 1987 - p. 1058.

TABLEAU X : PART DES ECHANGES MONDIAUX DES PRINCIPALES ESPECES D'OLEAGINEUX  
EN 1986 - 1987

U = million de tonnes

	PROD. MOND. (1)	ECHANG. MOND. (2)	POURCENTAGE (2)/(1)
SOJA	G	98,6	29
	H	14,0	23
COTON	G	26,7	0,7
	H	3,1	9
ARACHIDES	G	20,3	4
	H	3,1	9
TOURNESOL	G	19,2	10
	H	6,5	32
COIZA	G	19,6	17
	H	6,3	22
PAIWE ET PALMISTE	H	9,4	83
COPRAE	H	3,1	45
OLIVE	H	1,5	33
	G	184,4	19,2
TOTAL	H	47,0	36,3

G = graines      Tableau construit à partir des sources déjà citées.

H = huiles

Il faut distinguer ici les échanges de produits bruts (les graines oléagineuses) articulés aux usines de trituration et ceux des produits semi-finis (huiles et tourteaux) destinés aux industries d'aval. Le tableau 10 indique une internationalisation plus poussée des échanges d'huiles par rapport aux graines, en relation avec la forte extension des capacités de trituration des pays producteurs depuis 1960 : l'essor des industries de trituration liées aux marchés internationaux a été particulièrement important dans certains pays d'Asie (Malaisie, Inde, Chine, Philippines, Corée du Sud) et d'Amérique du Sud (Brésil, Argentine).

a) Avec 7,13 millions de tonnes en 1987, l'huile "concrète" de palme compte désormais 40% de l'ensemble des huiles exportées, ce qui lui permet de se substituer à l'huile de soja comme huile leader sur le marché mondial : l'huile de palme est aujourd'hui l'élément déterminant du marché mondial des huiles. Cette évolution s'explique non seulement par les performances de production et de rendements pour les produits du palmier, mais aussi et surtout par leur "statut" au sein des grands pays producteurs : tandis que l'huile de soja n'est exportée qu'à concurrence de 2% des tonnages produits, l'huile de palme est destinée dans sa presque totalité aux marchés extérieurs. Il s'agit d'une activité agro-exportatrice par excellence. Durant la campagne 1983/1984, par exemple, la Malaisie a exporté 2,9 millions de tonnes d'huile de palme, soit plus de 96% de sa production totale. Notons que la place des huiles concrètes sur les marchés extérieurs est aujourd'hui davantage renforcée par la progression des huiles dites "à acide laurique" : coprah et palmistes. Au total, leur part est déterminante puisqu'elle représente 55% du marché mondial en 1987, contre seulement 29,4% en 1960!!!

b) Les USA et le Brésil assurent aujourd'hui la moitié des tonnages mondiaux d'huile de soja exportée (20,94 millions de tonnes pour les USA et 3,15 milliers de tonnes pour le Brésil en 1986/1987). Il est intéressant de relever que les principaux fournisseurs développent des politiques commerciales et des stratégies d'exportation différentes : les USA ont exporté en 1983/1984 plus de la moitié de leur production de soja sous forme de graines (soit 22,7 millions de tonnes) tandis qu'au Brésil, la trituration nationale absorbe la quasi totalité de la

production brute (12,6 millions de tonnes triturées sur place pour 14,5 millions de tonnes produites). Il en a résulté une perte de compétitivité des USA à la fois sur le marché des huiles et sur celui des tourteaux : ce dernier pays a exporté en 1983/84 quelques 850.000 tonnes d'huile de soja et 6,3 millions de tonnes de tourteaux de soja, contre respectivement 990.000 tonnes et 8,2 millions de tonnes pour le Brésil. Ce recul des USA est encore plus marqué si on ajoute les 400.000 tonnes d'huile de soja exportées par l'Argentine à la même période.

Un autre cas de figure est fourni par la CEE (à dix) : la communauté européenne est de loin le premier importateur mondial de fèves de soja (1,0 million de tonnes environ annuellement) ; mais parallèlement, sa capacité de trituration s'est considérablement accrue depuis la deuxième guerre mondiale, se hissant au 3e rang mondial. Avec l'intégration de l'Espagne dont les exportations d'huile de soja se situent à quelques 500.000 tonnes, elle détiend désormais une part considérable sur le marché, avec des tonnages qui avoisinent ceux des USA.

L'émergence comme puissances exportatrices du Brésil, de l'Argentine et de la CEE implique une forte contraction de la part du marché du géant américain, ce processus étant du reste observé pour d'autres produits agro-alimentaires (7). Le marché international de l'huile de soja est désormais un terrain privilégié d'affrontement dont l'enjeu porte surtout sur le partage des marchés du Tiers-Monde.

Enfin, il est intéressant de relever un dernier cas de figure, celui de la Chine : avec 10,5 millions de tonnes en 1985/1986, ce pays est le 3e producteur mondial de fèves de soja, dont une partie marginale transite par le marché international. S'agissant des huiles de soja, la Chine a importé 100.000 tonnes en 1979/80 (sur un total de 230.000 tonnes d'huiles importées), mais a dégagé des excédents à l'exportation depuis 1983/1984.

c) A côté du soja, le fait marquant est certainement la progression spectaculaire, sur longue période, enregistrée par les exportations du colza et du tournesol et des huiles qui en sont dérivées.

S'agissant des graines, la progression est telle qu'elle concurrence désormais les exportations de graines de soja qui sont, rappelons-le, les plus échangées sur le marché. Quant aux échanges internationaux d'huiles de colza et de tournesol, ils sont passés respectivement de 8 à 9% et de 5 à 6% du total mondial des corps gras échangés entre 1980 et 1986.

Le commerce international de colza a connu une très forte expansion au cours des trois dernières décennies, passant de 202.000 tonnes, en 1960 à 3.450.000 tonnes en 1987. Ce commerce est aujourd'hui dominé par le Canada et la CEE qui assurent la presque totalité des exportations. Avec 1.900.000 tonnes, soit 50% de sa production en 1986/1987, le Canada est le premier pourvoyeur mondial en graines de colza, suivi par la France (680.000 tonnes d'exportation) qui exporte la moitié de sa production sous forme de graines, essentiellement à destination d'autres pays de la CEE : RFA, Pays bas...

Un même degré de concentration est observable sur le marché des huiles de colza : en 1986/1987, la CEE avec 1.090.000 tonnes et le Canada avec 300.000 tonnes ont monopolisé la quasi-totalité des tonnages mondiaux exportés. La place occupée par la France a fortement contribué à renforcer la position de la Communauté européenne dans sa concurrence avec le Canada pour le partage des marchés.

Le tournesol, autre oléagineux tempéré, a également fortement progressé sur les marchés internationaux, mais à partir de foyers d'exportation différents. En 1986.87, la France (1.070.000 T), les USA (440.000 T) et l'Argentine (130.000 T) dominent le marché international de graines, tandis que l'URSS qui en est le premier producteur et le premier triturateur mondial se trouve complètement absente du marché.

Pour ce qui concerne le commerce de l'huile de tournesol, la situation varie d'année en année du fait de l'intervention de l'URSS tantôt comme gros exportateur (260.000 T en 1983/1984), tantôt comme gros importateur (215.000 T en 1982/83). En 1986/87, l'Argentine a livré à l'exportation 760.000 T, soit près de 40% du commerce mondial (échanges intra-CEE exclus); viennent ensuite la CEE avec 570.000 T, la Hongrie (190.000 T) et les USA (170.000 T).

La particularité de ce marché réside dans son instabilité, en liaison avec les interventions de l'URSS. Remarquons là encore l'hétérogénéité des choix opérés par les principaux producteurs en matière de commerce extérieur : les USA, la France et l'Argentine orientent leurs activités de production et d'échange en fonction de l'évolution des marchés et selon les avantages comparatifs auxquels ils peuvent avoir accès. C'est ainsi que les Etats-Unis et la France consacrent une part importante de leur production de graines à l'exportation, tandis que le choix argentin est davantage tourné vers la trituration locale en vue de l'approvisionnement des marchés extérieurs en huile et tourteaux de tournesol. En URSS par contre, le recours aux marchés extérieurs est conçu comme une activité d'appoint destinée soit à écouler les excédents d'huile, soit au contraire à pallier l'insuffisance de la production locale lorsque la conjoncture nationale a été défavorable. De ce fait, la politique commerciale est subordonnée à la recherche de l'indépendance des approvisionnements en huiles.

Au total, on peut aisément constater que les huiles de palme d'un côté, celles issues des graines oléagineuses tempérées de l'autre, sont massivement installées sur le marché mondial des oléagineux au cours des vingt dernières années. Bien évidemment, ce processus a eu pour corollaire une détérioration nette du marché des oléagineux traditionnels (arachides, coton, sésame, olive) tant en termes relatifs qu'absolus. Les exportations de ces denrées n'ont guère dépassé de beaucoup (coton) et ont même reculé (arachides) par rapport au niveau atteint en début de la décennie en cours, tandis que leur part du commerce international s'est considérablement réduite du fait du dynamisme des denrées concurrentes. Ceci est particulièrement net pour les huiles issues de ces matières premières.

Il est évident que cette évolution a eu pour implication majeures la disqualification des pays historiquement spécialisés dans la production de ces produits.

Au siècle dernier, la spécialisation de certains pays africains et asiatiques dans la production de matières premières oléagineuses était inscrite dans la logique de la division internationale du travail imposée par le "pacte colonial". Dans leur ouvrage intitulé "Le

monde du soja<sup>11</sup>, des auteurs écrivent : "La division coloniale du travail partage le monde entre pays " usines " et pays fournisseurs de matières premières. Les zones d'influence déterminent alors les courants d'échange : l'industrie huilière française se bâtit sur l'arachide sénégalaise, les industries hollandaises et anglaises sur les noix de coprah et de palmiste d'Asie, l'arachide et le colza indien, le soja de mandchourie s'exporte vers l'Allemagne et les Etats-Unis"(8).

De ce fait, tout au long du XIXe siècle, et pendant le 1e tiers du XXe siècle, les pays industrialisés ont, pour les besoins de leur accumulation, abandonné la production des graines oléagineuses locales au profit des graines au rendement supérieur importées des colonies. Dans le cadre de cette division du travail, l'Afrique occidentale devenait le foyer le plus important de production des oléagineux essentiels d'alors : arachides et produits du palmier. Elle alimentait les grands ports européens tels que Liverpool, Rotterdam, Marseille et Anvers devenus les principaux centres mondiaux de trituration des oléagineux.

A partir de la deuxième guerre mondiale, et surtout depuis les années 1960, un renversement de tendance apparaît, marqué par la réapparition progressive puis une vigoureuse expansion des plantes oléagineuses tempérées (soja, colza, tournesol) dans les agricultures nord américaines et européennes.

Les perspectives de profit à réaliser grâce à l'ouverture de larges débouchés, la crainte de pénuries en matières grasses durant la guerre, le souci de garantir leurs approvisionnements depuis 1960 sont les principaux facteurs explicatifs de cette évolution. Les progrès agronomiques réalisés dans les laboratoires de recherche, notamment la découverte de variétés plus performantes, feront le reste.

Sur longue période, cette tendance s'est traduite par une modification dans la hiérarchie entre les principaux oléagineux et un déplacement du centre de gravité géographique de la production et du commerce mondiaux de ces derniers. De "nouveaux venus" apparaissent sur la scène mondial de l'approvisionnement en oléagineux (USA, Brésil, Argentine

Malaisie, Chine...) et émergent au rang de leaders : les Etats-Unis étaient avant la deuxième guerre mondiale, globalement déficitaires en produits oléagineux, tandis que le Brésil était à peine autosuffisant en ces produits avant 1970.

L'implication majeure d'une telle évolution a été évidemment la perte par l'Afrique Occidentale, d'une position clé acquise depuis le siècle dernier à la fois dans la production et l'exportation des matières premières oléagineuses. Dans le domaine de la production, par exemple, et en tenant compte des données sur l'ensemble des matières grasses, le continent africain a vu sa part reculer de manière significative entre 1960 (8,9%) et 1982 (5,1%). En termes absolus, celle-ci n'a progressé que de 13,2% en 23 ans, passant de 2,87 millions de tonnes à 3,3 millions de tonnes base-huile (9).

La chute relative a concerné autant les produits du palmier que les arachides :

- vers 1960, l'Afrique fournissait 80% du total mondial d'huile de palme; cette part est descendue à 24% en 1983, ce qui correspond en termes absolus à une production de 850.000 tonnes en 1960 et de 1,35 millions de tonnes en 1983, soit une progression de moins de 40% !!. Le Nigéria, ancien gros producteur d'huile de palme, est aujourd'hui largement surclassé par la Malaisie, la part du Sud-Est asiatique passant, grâce à ce dernier pays, de 16,5% à 74% entre les deux dates.

Pour ce qui concerne le commerce de l'huile de palme, le rôle de l'Afrique est devenu insignifiant : seule la Côte d'Ivoire arrive à écouler 41.000 tonnes soit 1% du commerce mondial. Quant au Nigéria, non seulement il a cessé toute exportation de cette denrée, mais il est devenu gros importateur, achetant 138.000 tonnes en 1983 / 1984.

- la même tendance est observable pour les produits arachidiers: grâce au Sénégal, mais aussi au Mali, Niger et au Nord Nigéria, l'Afrique partageait avec l'Inde le monopole de la production de graines d'arachide. Mais là encore, son rôle a considérablement régressé depuis 1960.

Ce processus pourrait s'expliquer en partie par l'implantation, dans ces pays africains, de nombreuses huileries modernes dont les besoins de trituration de graines locales ont réduit d'autant les tonnages exportés. Mais plus fondamentalement encore, la regression devaient être liée à la perte de marchés privilégiés avec les anciennes métropoles, celles-ci ayant largement accédé et diversifié leur production d'oléagineux depuis les indépendances. On sait que, pour l'arachide, le relai a été pris par l'Asie, notamment l'Inde et la Chine, aussi bien pour la production et l'exportation des graines que pour leur trituration. Même si certains gros producteurs africains comme le Sénégal et le Soudan marquent encore leur présence sur le marché des graines et des huiles d'arachide, la défaillance de l'Afrique y est aujourd'hui quasi-totale.

Le changement historique, à la fois de la hiérarchie entre les principaux oléagineux et du centre de gravité géographique de la production et des exportations a évidemment modifié la trajectoire des grandes routes commerciales pour ces denrées...

Jusqu'en 1960, l'essentiel des tonnages d'arachides, d'huiles de palme de coprah et de soja convergent vers l'Europe Occidentale en provenance des ports de la Côte Occidentale de l'Afrique (Sénégal, Nigéria, Niger) d'une part, du Sud et Sud-Est de l'Asie (Inde, Malaisie, Philippines, Mandchorie) d'autre part.

À ces deux routes commerciales ont succédé dans la période post-coloniale, trois grands axes à travers lesquels transite aujourd'hui l'essentiel des flux internationaux des produits oléagineux.

Il s'agit de :

- la route transatlantique nord, reliant les ports orientaux des Etats-Unis et du Canada aux grands ports d'Europe occidentale. De très gros tonnages de graines et de tourteaux de soja, de tournesol et de colza y transitent.

- la route transatlantique sud reliant l'Amérique du Sud à l'Europe Occidentale. Les tourteaux d'arachide et de tournesol d'Argentine, les tourteaux et les graines de soja du Brésil ainsi que les farines de poisson du Chili et du Pérou empruntent cette route.

- enfin la route transpacifique expédie de très gros tonnages de graines de soja des Etats-Unis et des graines de colza canadien vers le Japon et la Corée du Sud, des graines de soja US vers l'Aïvan et la Malaisie, ainsi que les huiles de colza et de soja vers l'Inde et le Pakistan(10).

Ces grands courants commerciaux permettent alors de dessiner le tableau des principales zones déficitaires et des pays fortement demandeurs de produits oléagineux alimentaires sur le marché mondial.

### I.3. Les grandes zones déficitaires dans le monde.

Globalement, un pays- ou groupe de pays - est dit déficitaire en produits oléagineux lorsque la valeur des importations excède celle des exportations pour la satisfaction de ses besoins en matières grasses végétales et animales.

Trois grandes zones géo-économiques sont considérées aujourd'hui comme zones déficitaires en produits oléo-protéagineux. Il s'agit de la CEE, du Japon et d'un vaste ensemble incluant la plupart des pays du tiers-Monde. Il est cependant utile de préciser que le déficit en question ne peut s'analyser dans les mêmes termes pour des pays situés à des niveaux de développement économique fort différents. Les structures productives de la filière des corps gras dans chaque pays, la nature des produits importés et la dynamique des échanges extérieurs y sont fortement contrastées et doivent, dans tous les cas, faire l'objet d'une approche spécifique.

#### I.3.1. La C.E.E.

Le bilan oléo-protéagineux de la CEE à douze est difficile à interpréter du fait de la diversité des matières grasses commercialisées et consommées au sein de la Communauté, de l'importance des échanges inter-communautaires et de la situation différenciée de chacun des pays membres.

La situation particulière de la CEE résulte du fait qu'elle occupe la première place parmi les importateurs de graines oléagineuses et de tourteaux, (surtout le soja) tout en marquant sa présence parmi les plus gros exportateurs de certaines huiles végétales comme le colza, le tournesol et le soja. Du reste, la plupart des huiles consommées dans le monde figurent dans les bilans de la CEE à la fois aux importations et aux exportations.

Le tableau 11 indique un déficit global de la CEE très élevé pour les graines et les tourteaux, mais beaucoup plus atténué pour les huiles :

TABEAU XI : C.E.E. : BILAN OLEO-PROTEAG. (1972-1988)

en millions de tonnes métriques

	1972-73	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88 -(Prévisions) -
1) - <u>GRAINES</u>							
. Prod. (1)	1,385	4,550	4,580	6,358	7,175	8,543	12,200
. Trituration	12,237	21,907	20,212	20,662	21,594	23,253	23,257
- dont soja	8,074	15,259	13,215	12,589	13,093	13,751	13,235
. Import. nettes	11,231	13,413	11,097	15,236	15,305	15,609	n.d.
- dont soja	8,119	11,871	9,363	13,163	13,105	13,723	12,647
2) - <u>TOURTEAUX</u>							
. Stocks d'ouverture	n.d.	0,144	0,144	0,163	0,131	0,143	0,162
. Prod.	8,880	16,601	15,219	15,849	16,527	17,463	17,682
. Import. nettes	8,047	15,496	15,583	17,116	20,010	21,172	20,760
. Consom. apparente	16,480	32,097	30,787	32,997	36,524	38,616	38,447
. Stocks de cloture	n.d.	0,144	0,163	0,131	0,143	0,162	0,157
3) - <u>Huiles</u>							
. Prod.	4,030	6,675	6,155	6,887	7,238	7,489	7,996
. Import. nettes	2,046	1,171	0,735	0,921	1,090	0,726	0,740
. Consom. apparente	6,076	7,628	7,329	7,628	8,088	8,527	8,733
. Stocks de cloture	n.d.	1,738	1,738	1,517	1,778	1,538	1,483

(1) : Production de 4 graines oléag. : soja - coton - tournesol - colza.

Source : oid world ; construit à partir de divers tableaux fournis en annexe in : "le monde des oléao-protéagineux" - op. cit - p. 305 et suivantes.

La forte consommation européenne de produits d'origine animale est un déterminant essentiel de la structure du déficit : les approvisionnements de la CEE en produits oléo-protéagineux sont davantage articulés aux besoins de l'alimentation animale qu'à la consommation directe de lipides d'origine végétale. En d'autres termes, le déficit enregistré par la CEE est d'abord un déficit en protéines issues de la trituration des oléagineux et destinées à l'approvisionnement des élevages intensifs de porcs et de volailles. Ces protéines proviennent pour l'essentiel des tourteaux de soja importés des Etats-Unis. En complément, viennent s'ajouter des importations de graines et de tourteaux de tournesol et de colza.

La formation historique d'un tel déficit du bilan oléo-protéagineux de la CEE sera abordée dans le détail au chapitre suivant. Rappelons simplement ici les principales phases successives ayant marqué son évolution :

a) A l'époque coloniale, les métropoles européennes avaient pratiquement abandonné les cultures oléagineuses sur leur sol, préférant implanter des colonies, soit des graines qu'elles transformaient en Europe, soit directement des huiles végétales raffinées lorsque le transport lointain de la matière première n'était pas possible (cas des produits du palmier et de l'olivier). Dans le cadre de ce système d'approvisionnement, les produits tropicaux bénéficiaient de mesures de protection qui en favorisaient l'expansion : prix garantis aux producteurs, exonération d'impôts, protections tarifaires... L'Europe Occidentale était donc en déficit, mais ce déficit n'était pas vécu comme tel puisqu'il renvoyait simplement à une répartition des ressources au sein d'un même Empire, en fonction des intérêts prioritaires du capital métropolitain.

b) Avec les pénuries nées de la 2e guerre mondiale, un intérêt commence à se manifester en Europe Occidentale pour le développement local des oléagineux. On découvre les possibilités offertes par le colza, le tournesol et le soja, celles-ci s'élargissent au fur et à mesure de la mise au point de variétés nouvelles et de techniques culturales plus performantes. Mais ce processus sera bientôt freiné lorsque,

à la naissance de la CEE en 1957, les USA imposent une orientation destinée à assurer une domination totale aux graines et aux produits de leur soja : les excédents dégagés dès la 2e guerre mondiale par la production agricole de ce pays, expression de sa puissance dominante, avaient entraîné un besoin de marchés extérieurs.

Or l'Europe, qui offrait alors les plus larges débouchés potentiels, était considérée par les USA comme la pièce maîtresse dans leur stratégie de capture des marchés (11). De fait, la création du Marché Commun inaugure une Politique Agricole Commune (P.A.C.) extrêmement favorable aux exportations du soja américain dont la production est à l'époque en plein essor.

La pénétration du soja américain a emprunté dans tous les pays de la CEE, mais aussi au Japon et dans certains pays du Tiers-Monde, à peu près les mêmes modalités, appuyées à la fois par des moyens commerciaux, économiques et psycho-sociologiques :

- il y a d'abord la mise en concurrence des oléagineux "traditionnels" utilisés localement par le démantèlement des protections tarifaires accordées auparavant à ces derniers (arachides, produits du palmier et de l'olivier...). Cette politique, arrachée par le Gouvernement des Etats-Unis au pays tiers par la voie d'accords bilatéraux ou multilatéraux, est renforcée par la pratique systématique de bas prix pour le soja. Naturellement, il y a là, de la part des responsables américains, la volonté d'amener leurs partenaires commerciaux à l'abandon pur et simple de leur production oléagineuse locale ou utilisée localement au profit des approvisionnements des USA. Pour expliquer une telle orientation, certains auteurs parlent d'un compromis passé entre les USA et la CEE: "l'Europe ne développe pas ses produits oléagineux et s'approvisionne aux Etats-Unis qu'elle protège sa production céréalière" (12).

- en imposant leur soja, les Etats-Unis imposent <sup>it</sup> par là même leur propre modèle de production agro - alimentaire ; le soja exporté est en effet davantage recherché pour l'apport protéique de son tourteau

dans l'alimentation animale (13). On observe alors dans les pays "hôtes", consécutivement à la pénétration du soja, un éclatement du modèle traditionnel d'élevage basé sur la consommation animale de fourrage verts, et la diffusion d'un nouveau modèle analogue au modèle américain axé sur l'intensification et l'industrialisation de la production animale, porcine et avicole notamment.

L'Europe Occidentale subit, au cours de cette période, une profonde restructuration de son économie agro-alimentaire. Des unités de production de très grande taille se mettent en place pour la production de volailles. Cet élevage intensif nécessite l'importation de graines et de tourteaux de soja et parfois de céréales destinées à l'alimentation animale. Or la production sur une large échelle est peu compatible avec de petites entreprises à caractère personnel ou familial. Les principales firmes multinationales du négoce, de la trituration et de la production d'aliments composés, basées aux USA, s'installent à cette époque dans ces pays. Il s'agit de Cargill, Central Soja, A.E. Staley, Archer Daniel Midlands.

Enfin, il est évident que ces processus appellent eux-même un bouleversement des modèles de consommation alors dominants en Europe Occidentale. La priorité sera donnée désormais à la consommation de produits carnés, particulièrement la viande blanche. Pour la première fois, la part des céréales et des féculents dans la ration alimentaire recule au profit des produits animaux. Ceci est perceptible dès le début de la période étudiée comme le montre le tableau 12 concernant tous les pays capitalistes industrialisés d'Europe :

TABIEAU XII : EVOLUTION DE LA RATION DE CEREALES ET DE PECULENTS ENTRE  
1950 ET 1964 DANS LA FAMILLE EUROPEENNE.

	CEREALES		PECULENTS	
	1950	1962/64	1950	1962/64
- ALLEMAGNE FEDERALE	114,4	75,4	209,5	125,5
- BELGIQUE	106,0	84,5	148,0	112,6
- DANEMARK	104,3	78,6	141,4	113,5
- FRANCE	121,5	99,2	132,6	103,6
- GRANDE BRETAGNE	106,1	80,4	114,6	98,9
- IRLANDE	133,5	101,6	190,3	139,3
- PAYS-BAS	98,3	76,7	158,6	96,2
- NORVEGE	116,4	76,0	158,6	96,2
- SUEDE	88,2	70,8	119,6	97,9
- SUISSE	116,6	88,7	88,6	66,4
- CANADA	74,8	62,0	75,3	59,0
- ETATS-UNIS	76,6	65,4	52,1	47,9
- AUSTRALIE	96,9	81,8	49,6	56,1
- NOUVELLE ZELANDE	89,7	85,8	52,5	61,7

Source : Situation mondiale de l'alimentation - F.A.O. - 1965 p. 256 citée par  
R. LIVEN : "Géographie de l'alimentation" - Ed. Ouvrières - 1969 p. 254.

c) La flambée des prix alimentaires en 1973-74, entre autres ceux des graines et tourteaux de soja et la panique qui en a résulté chez les éleveurs européens ouvrent une ère nouvelle dans le développement historique des oléo-protéagineux communautaires : elles incitent les responsables à réorienter la politique agricole commune dans deux directions essentielles :

- d'abord il est recherché une diversification des sources d'approvisionnement en tourteaux (notamment le Brésil), celle-ci étant restée encore plus nécessaire par la forte montée des cours du dollar américain par rapport aux principales devises étrangères.

- ensuite et surtout la P.A.C. encourage le développement d'autres oléagineux et protéagineux (colza, tournesol, pois, fèverolle, lupin), visant ainsi une plus grande autosuffisance protéique. Depuis 1973, la tendance générale est en effet au remplacement des graines importées (soja, tournesol, arachide) par des graines européennes (colza, tournesol) et à la trituration locale de celles-ci. À l'appui de cette orientation, une disposition réglementaire accorde une subvention aux triturateurs pour les encourager à privilégier l'utilisation de graines communautaires plus chères que celles offertes sur le marché mondial. Enfin, la recherche agronomique a été fortement mise à contribution pour maximiser la production d'huiles et de protéines à l'hectare, régulariser la production annuelle de ces espèces, améliorer les qualités hygiéniques, nutritionnelles et technologiques des produits.

Globalement, cet effort en vue d'acquérir une plus grande autonomie dans la satisfaction des besoins de la Communauté en huiles et protéines d'origine animale a relativement réussi : l'auto-approvisionnement de la CEE (rapport : production/consommation apparente) pour l'ensemble des oléo-protéagineux s'est nettement amélioré par rapport à 1972/73, passant de 29% en 1973 à 37% en 1981. Il ne se heurte pas moins à de grandes difficultés qui freinent considérablement sa réalisation.

Le premier élément de freinage tient à la réticence constamment exprimée par certains pays membres comme la Belgique, le Luxembourg,

Les Pays-Bas et le Danemark. Dépourvus d'assises foncières larges, ces pays ne peuvent objectivement ni promouvoir le développement de leur agriculture à des coûts compétitifs, ni évoluer vers un plus grand auto-approvisionnement de leur industrie alimentaire. Dans ces conditions, il leur est difficile d'envisager la réduction de leurs exportations de soja sur lesquelles est bâtie la puissance de leur industrie de trituration.

Mais c'est surtout la forte opposition des Etats-Unis qui pose problème : ce pays renoncera difficilement à sa position de force acquise notamment sur le marché mondial du soja. Au nom des sacro-saintes lois du marché, il dénonce constamment les mesures "protectionnistes" de nature à entraver "la libre circulation des marchandises". Dans les négociations internationales, les USA menacent en permanence la CEE de mesures de rétorsion en cas où leur emprise serait contestée. Ils sont opposés non seulement aux barrières douanières et donc à la taxation du soja américain, mais aussi à toutes subventions accordées aux producteurs européens d'oléo-protéagineux. Cette position est tout à fait surprenante de la part d'un pays dont le soja n'a pu se développer massivement sur son propre sol que parce qu'il a bénéficié de larges mesures de protection. Les droits prohibitifs sur les importations des graines et des huiles de soja comptent parmi les principales de ces mesures.

Au total, cette confrontation USA/CEE autour des oléoprotéagineux est, nous semble-t-il, le prélude à un vaste mouvement de contestation de la suprématie acquise par des USA sur le marché mondial des produits agro-alimentaires depuis la deuxième guerre mondiale.

### I.3.2. Le Japon.

Au Japon, la pénétration du modèle américain s'est effectuée approximativement à la même période qu'en Europe, c'est-à-dire vers le milieu des années 1950. La diffusion du nouveau modèle a introduit deux modifications majeures de l'économie alimentaire japonaise :

- La première modification a porté sur les habitudes alimentaires: la place des matières grasses et de la viande, auparavant marginale, a

Fortement augmenté. Ainsi, l'a consommation per capita de matières grasses qui était de 4 kgs par an en 1960 a pratiquement quadruplé à 15kgs en 1982. Cette consommation (294 millions de tonnes de matières grasses végétales et animales, beurre excepté) est, pour un peu moins de la moitié, directe, composée en parts égales d'huile de soja et d'huile de colza... Dans sa consommation directe, le japonais utilise l'huile en des sauces mélangeant l'huile de soja et une autre huile (14) Quant à la consommation de viande, sa part dans la ration calorique total s'est également accrue, passant de 0,3% dans les années 1920 à 3,7% en 1970/74 (15).

- En liaison intime avec ces changements dans la consommation, l'économie alimentaire japonaise a subi une transformation radicale de ses structures, dans le sens d'une intensification des activités de triturations de graines oléagineuses d'une part, des activités d'élevage moderne fortement utilisatrices de tourteaux de soja d'autre part.

-Traditionnellement, les graines de soja sont utilisées au Japon soit à des fins de consommation directe (légumes et germes de soja), soit dans la fabrication d'aliments fermentés riches en protéines végétales, comme le tofu, le miso ou le shoyu. Cependant, les 3/4 des graines disponibles subissent aujourd'hui une trituration locale. Les tourteaux obtenus sont alors combinés au maïs (importé des USA) pour la production d'aliments composés pour animaux.

La production nationale étant largement insuffisante en raison des faibles potentialités de son agriculture, le Japon se tourne vers l'extérieur pour la couverture de ses besoins en oléagineux. Or, "dès 1960, lors des négociations du GATT, les Etats-Unis parvinrent à imposer au Japon la préférence pour les graines de soja américaines contre les graines de soja d'origine chinoise ou nationale" (16). De la même manière qu'en Europe, le Japon abandonne ses protections tarifaires pour les graines de soja dont les importations passent alors successivement à 1 million de tonnes en 1960, 2 millions en 1966/67, 3,2 millions en 1971 et près de 5 millions de tonnes en 1983 (17).

En 1984, le bilan oléagineux du Japon s'établit comme suit :

TABLEAU XIII : BILAN OLÉAGINEUX DU JAPON EN 1984

	tonnes
<b>1. Production</b>	
graine de colza	3 000
graine de soja	238 000
huiles marines	330 000
<b>2. Importations de graines</b>	
graine de soja	4 515 183
dont USA	(4 180 630)
graine de colza	1 298 802
dont Canada	(1 199 887)
graine de coton	104 654
Importations d'huiles	282 977
huile de palme	156 574
Importations de matières grasses animales	106 688
lard	100 439
Importations de tourteaux oléagineux	206 200
tourteaux de soja	115 948
tourteaux de colza	77 736
Importations de farines de poisson	60 739
<b>3. Consommation de matières grasses</b>	
huile de soja	2 471 898
huile de colza	702 882
lard	533 703
saindoux	204 051
huile de palme	191 249
huile de poisson	165 429
huile de son de riz	135 503
huile de coprah	90 745
huile de maïs	68 559
	81 392

Source : Le monde des oléo-protéagineux - p. 248.

Selon Philippe Chalmrin, le déficit du Japon s'est constamment aggravé et le taux d'auto-suffisance en oléagineux est passé de 4<sup>1/2</sup>% en 1960 à 9% en 1978, puis à moins de 5% en 1984. Il faut noter toutefois que, contrairement à la CEE, l'essentiel du déficit japonais ne porte que sur les graines oléagineuses. Celles-ci sont localement triturées par de puissantes firmes agro-alimentaires nationales pour l'approvisionnement du marché à la fois en huiles végétales et en tourteaux.

### I.3.5. Le Tiers-Monde.

Le déficit oléo-protéagineux des pays industrialisés est avant tout un déficit en matières riches en protéines (M.R.P.) du fait de la structure de la consommation alimentaire et des politiques d'intensification de l'élevage avicole et porcine de ces pays. Leur bilan déficitaire se manifeste donc prioritairement par la croissance de leurs importations en graines et/ou tourteaux d'oléagineux, le marché mondial de ces sous-produits étant pour l'essentiel un marché Nord-Nord.

Certes, le modèle d'élevage intensif, surtout avicole, a tendance à se généraliser dans beaucoup de pays du Tiers-Monde. Mais de nombreuses statistiques sur la consommation alimentaire dans le monde font apparaître globalement un décalage important entre le "modèle occidental" caractérisé par un très haut profil énergétique mesuré en calories initiales et une forte proportions de calories d'origine animale à l'une part, d'autre part les modèles prévalant dans la plupart des pays du Tiers-Monde dont la consommation en calories initiales ainsi que la part des produits animaux dans l'apport énergétique sont relativement faibles (18).

Cette configuration générale des modèles de consommation qui y prévalent explique en grande partie la faiblesse relative des importations du Tiers-Monde en graines et tourteaux d'oléagineux. Les industries de trituration implantées dans cette catégorie de pays depuis les indépendances sont davantage tournées vers l'approvisionnement des marchés locaux en huiles végétales.

Cependant, les capacités mises en place se situent encore à des niveaux de production largement inférieurs aux besoins exprimés, d'où le déficit quasi chronique de la plupart des pays concernés et leur présence de plus en plus marquée sur les marchés internationaux des huiles végétales.

Il est encore, il est utile de prendre en considération la diversité des situations quant à la nature et l'ampleur des déficits constatés statistiquement.

a) Bien que présentant un bilan déficitaire, certains pays disposent sur leur sol d'une gamme de produits oléagineux assez variée et d'une industrie huilière à fort potentiel productif.

Parmi ces pays, le cas de l'Inde est le plus significatif. La plan ce qu'occupent les produits oléagineux dans ce pays date en partie de l'époque coloniale, l'Empire des Indes ayant été jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale un grand exportateur d'arachides, de sésame et de coprah. Après l'indépendance en 1947 et les plans de modernisation dès 1951, la production d'oléagineux y a été maintenue à un haut niveau. Les planificateurs indiens ont fixé comme objectif prioritaire la satisfaction des besoins intérieurs en huiles à travers deux leviers de politique économique : la diversification des cultures oléagineuses d'une part, l'installation de quelques grandes unités industrielles de trituration à côté de la trituration artisanale, d'autre part. Parmi les mesures concrètes, la protection de la production nationale par l'interdiction des importations de graines a largement contribué au dynamisme de l'économie oléagineuse indienne.

Pratiquement toutes les grandes espèces d'oléagineux, alimentaires et non alimentaires, sont aujourd'hui disponibles en Inde : arachide, coton, soja, carthame, colza, tournesol, sésam, coprah, lin, ricin. Les principales sources d'huile proviennent des oléagineux traditionnels (arachide, colza, moutarde, lin et ricin) qui représentent les 3/4 de la production totale. Mais les oléagineux non traditionnels (soja, tournesol, carthame, coton) jouent un rôle de plus en plus important dans le bilan d'approvisionnement :

TABLEAU XIV : LA PRODUCTION DES OLEAGINEUX EN INDE

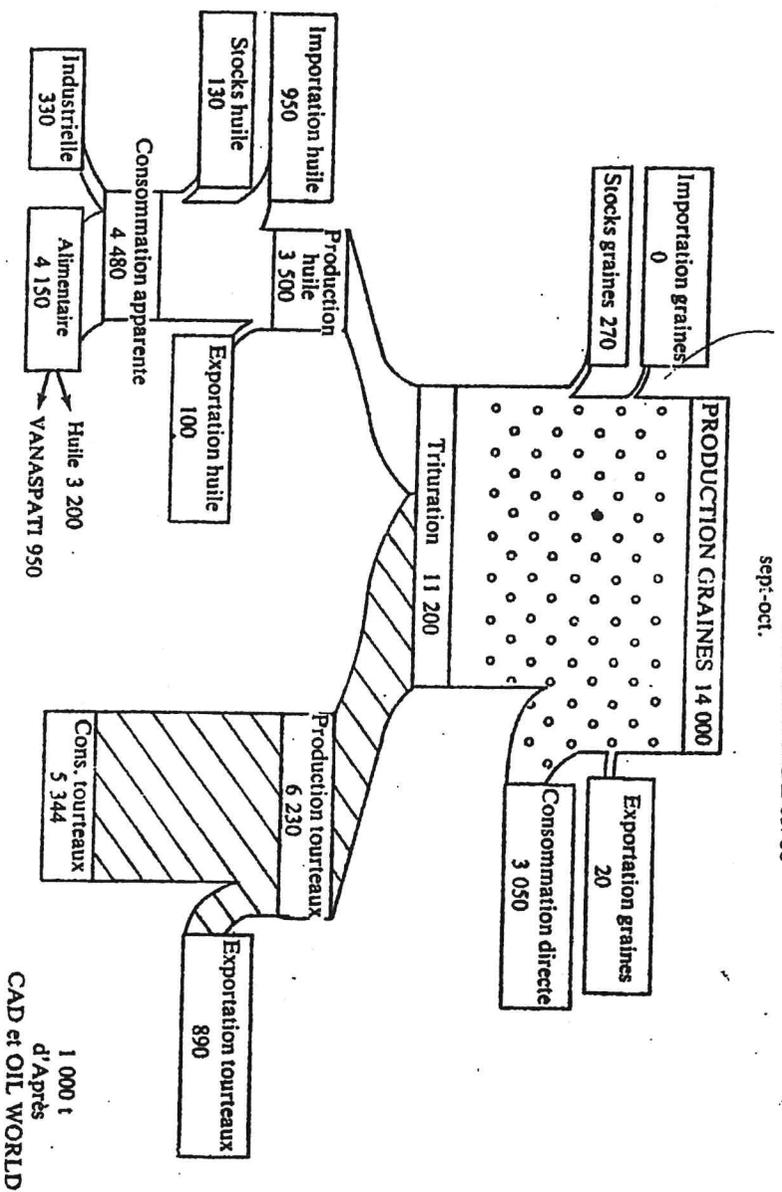
(1985 - 1986)

1985/86	Arachide	Colza/ moutarde	Sésame	lin	ricin	soja	tournesol	carthame	coton
- Surface (1000 ha)	7.200	4.420	2.200	1.500	600	1.250	700	880	7.900
- Production (1000 T.)	3.640	3.200	540	450	400	1.100	300	500	3.400
- Rendement (T/ha)	0,5	0,7	0,2	0,3	0,7	0,9	0,4	0,6	0,4

Source : Le monde des oléoprotéagineux - p. 254 et 255.

Ces niveaux élèvent l'Inde au troisième rang de la production mondiale d'oléagineux après les USA et la Chine. Mais le poids de la population indienne (765 millions d'habitants) ainsi que la faiblesse des rendements obtenus rendent insuffisante la production nationale d'huile, malgré le bas niveau de la consommation moyenne par capite estimée à 5,4 kgs en 1985-86. Autosuffisante il y a 15 ans, l'Inde est ainsi devenue le premier importateur mondial d'huiles végétales, avec 950.000 T d'importation en 1985-86, dont 600.000 T d'huile de palme de Malaisie, 250.000 T d'huile de soja du Brésil et 100.000 T d'huile de colza du Canada et d'Europe. Le bilan oléo-protéagineux pour la même campagne se présente ainsi :

Figure 2  
BILAN OLEO-PROTEAGINEUX DE L'INDE 85/86  
sept.-oct.



1 000 t  
d'Après  
CAD et OIL WORLD.

Comment évoluera ce bilan dans les 10 années à venir ? Citant une enquête effectuée à l'automne 1986 pour le sous-continent indien, un auteur estime que pour faire face à une demande de 6,5 millions de tonnes d'huile en l'an 2000, la production actuelle d'oléagineux doit être portée de 14 millions à 24-25 millions de tonnes, soit un taux de croissance de 6,5% par an (19).

Au cours du VIIe Plan (1985-1990), le Gouvernement indien a lancé un vaste "Projet de Développement des Oléagineux" dans le but d'accroître les surfaces plantées en tournesol, soja et arachide, ainsi que les rendements. Une politique de réduction volontaire des importations et de soutien de la production locale d'huiles est combinée à des actions de restructuration et de modernisation de l'industrie de triuration.

Compte tenu de ces orientations, l'enquête conclut que la production augmentera et que l'autosuffisance peut être envisagée d'ici 10 ans(20).

b) D'autres pays gros importateurs d'huiles végétales se trouvent-toutes proportions gardées - dans une situation similaire à celle de l'Inde. Il s'agit du Pakistan, du Mexique et de l'Egypte qui continuent à enlever des tonnages importants d'huiles sur les marchés internationaux malgré un réel dynamisme de leur économie des oléagineux.

Mais en dehors des cas sus-cités et de la Turquie dont la situation est proche de l'auto-provisionnement, tous les autres pays du Tiers-Monde présentent actuellement un état de déficit quasi absolu en matière d'oléagineux. Parmi ces pays, la situation du Nigeria est certainement la plus intéressante à souligner. Au même titre que l'Empire des Indes, ce grand pays d'Afrique a connu pendant la période coloniale une production très variée d'oléagineux et se trouvait être un géant de l'exportation mondiale d'arachides (le exportateur de graines et d'huile), de produits du palmier (le exportateur d'huile de palme et de palmistes) et de sésame.

Depuis 1960, tandis que la production de l'Inde a été maintenue à un haut niveau, celle du Nigeria a très nettement reculé, au point où ce dernier pays est désormais exclu du marché mondial des arachides et des huiles de palme. Seules subsistent encore de petits tonnages

d'huile de palme. Cette perte de dynamisme a eu pour conséquence un danger de déséquilibre du bilan-oléagineux du Nigéria, puisque ce pays intervient aujourd'hui comme gros importateur d'huiles végétales : 138.000 tonnes d'huile de palme, 50.000 tonnes d'huile de soja et 72.000 tonnes d'huile de colza en 1985/84. Le déficit du Nigéria en produits oléagineux est une des expressions les plus fortes de la dégradation de l'économie de ce pays au cours des vingt cinq dernières années.

Beaucoup d'autres pays, surtout pétroliers, partagent avec le Nigéria cette situation de déficit absolu : l'Algérie, la Lybie, le Maroc pour le Maghreb, l'Iran, l'Irak et l'Arabie Séoudite pour le Moyen et Proche Orient, le Kenya pour l'Afrique sub-saharienne. Ces pays sont fortement demandeurs de produits oléagineux et leur dépendance vis-à-vis des principales huiles commercialisées sur le marché mondial est considérable.

Le contraste est aujourd'hui très grand, pour ce qui concerne les huiles végétales, entre la demande stagnante des pays industrialisés générée par le phénomène de saturation, et la progression de celle émanant de la plupart des pays du Tiers-Monde. Au cours des vingt dernières années, la croissance de la consommation mondiale de matières grasses et d'huile a été presque entièrement concentrée dans les pays du Tiers-Monde, tandis que dans l'ensemble des pays développés, cette même consommation n'a pas varié de façon importante.

L'écart ne peut que s'accroître si on fait l'hypothèse du maintien des taux de croissance démographiques et de l'accroissement de la consommation par tête dans les pays du Tiers-Monde. Etant donné la faiblesse actuelle de la consommation per capita d'huiles végétales pour ce groupe de pays, il est raisonnable de s'attendre à une progression de la demande d'ici à l'an 2000. En l'absence d'une dynamique de la production locale des oléagineux, la progression ne pourrait être contenue que par une politique d'austérité et de restriction budgétaire.

En fait, l'évolution du marché mondial des oléagineux reposera en grande partie sur l'évolution future des besoins exprimés en huiles par les pays du Tiers-Monde, à condition que ces besoins exprimés se transforment en demande solvable. Sur ce point, la crise économique est porteuse de perspectives plutôt sombres : dans l'hypothèse très probable où le processus d'endettement (lié en grande partie à la baisse des prix internationaux des matières premières) se poursuit, les pays du Tiers-Monde, et tous particulièrement l'Afrique auront à recourir davantage à l'aide internationale qu'au marché libre. Or comme le note un rapport récent de la FAO, le volume des échanges de matières grasses à des conditions de faveur aurait fléchi en 1988 (1,5 pour cent) et atteindrait 650.000 tonnes).

Tableau XV : ECHANGES COMMERCIAUX DE MATIERES GRASSES A DES CONDITIONS DE FAVEUR

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 prel.
Volume total des échanges à des conditions de faveur	386.9	367.9	398.7	433.2	571.8	669.4	659.6
dont : - huiles végétales	346.4	344.6	342.6	383.7	524.5	635.4	618.0
- beurre fondu liquide	40.5	23.3	56.1	49.5	47.3	34.0	41.6
dont : - dons	195.5	188.1	290.3	285.4	301.0	297.2	361.0
- crédit à long terme	191.4	179.8	108.4	147.8	270.8	372.2	298.6
Coût : - livraisons bilatérales	264.0	240.0	234.1	219.1	421.3	520.3	459.4
- livr. multilatérales PAM	58.2	54.9	73.1	74.7	65.6	37.1	34.3
- autres livraisons multilatérales	64.7	73.0	91.5	139.4	84.9	112.0	165.9
Pays fournisseurs							
Australie	-	2.5	1.5	1.0	3.0	2.6	0.7
Canada	17.2	31.6	40.0	42.3	70.3	79.5	72.3
CEE-10	57.2	34.2	73.8	39.4	52.7	40.6	94.3
Suède	9.9	8.7	8.6	7.8	9.5	15.0	34.4
Etats-Unis	299.7	290.1	270.7	334.0	433.2	514.5	456.0
Pays bénéficiaires							
Pays à faible revenu et à dés- fiat							
vivrier 1/	191.5	184.3	266.0	277.6	369.5	427.6	442.0
dont : - Bangladesh	35.5	15.4	3.3	14.7	26.6	38.4	20.4
- République dominicaine	18.7	22.2	4.4	20.2	38.9	58.1	0.4
- Egypte	9.8	5.6	10.2	8.1	5.7	27.2	91.7
- El Salvador	9.6	16.0	16.5	14.6	30.1	20.8	21.6
- Ethiopie	6.7	7.4	8.4	51.1	24.1	5.8	27.0
- Ghana	1.9	2.1	1.2	4.4	5.0	5.5	5.4
- Guatemala	1.5	2.0	10.3	6.2	14.2	25.1	13.3
- Haïti	9.0	8.0	6.1	6.1	13.7	7.4	2.3
- Inde	45.9	66.3	97.2	48.5	103.6	64.2	120.0
- Madagascar	0.5	1.8	2.8	1.1	4.9	23.6	0.4
- Mozambique	1.2	1.3	1.8	2.6	3.7	14.3	13.1
- Maroc	4.4	5.7	10.5	3.4	3.9	60.6	33.5
- Nicaragua	1.1	2.9	3.2	1.5	2.0	12.8	4.8
- Somalie	18.3	16.2	14.0	18.9	22.3	9.7	18.2
- Zambie	4.1	10.9	9.0	6.8	13.0	0.1	17.1
Autres pays	195.4	183.6	132.7	155.6	202.3	241.8	217.5
dont : - Pakistan	137.6	107.4	74.1	79.6	157.8	183.9	145.1
- Pérou	4.0	14.0	19.6	15.6	4.4	6.5	10.9
- Pologne	12.9	8.8	11.4	5.0	4.8	2.7	-

1/ Comprend tous les pays à déficit vivrier où le revenu par habitant est inférieur au seuil utilisé par la Banque mondiale pour déterminer les droits des pays à l'assistance de l'IDA (c'est à dire ayant un revenu par habitant égal ou inférieur à 940 dollars E.-U. en 1987). Selon les recommandations et critères adoptés par le Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire l'aide alimentaire doit aller en priorité à ces pays.

Ce volume représente seulement 5% environ des importations totales des pays du Tiers-Monde. Ainsi, "malgré les difficultés croissantes de devises auxquelles se heurtent de nombreux pays importateurs en développement, notamment les pays à faible revenu et à déficit vivrier, les mesures prises pour leur permettre de satisfaire leurs besoins d'importation à des conditions raisonnables notamment sous forme d'aide alimentaire, demeurent relativement limitées dans le secteur des graisses et des huiles" (21).

Enfin se pose la question de l'accès différencié aux nombreuses espèces d'huiles disponibles sur le marché : la concurrence entre celles-ci a longtemps joué en faveur de l'huile de soja américain, grâce notamment à la politique d'aide alimentaire (la P.L.480) poursuivie par ce pays et dont ont bénéficié beaucoup de pays du Tiers-Monde. Mais on peut considérer que cette époque est désormais révolue du fait de la non montée d'autres producteurs et d'autres espèces d'huile : tout porte à croire que, dans les prochaines années, la compétition pour le partage des marchés du Tiers-Monde se jouera entre les oléagineux majeurs (soja mais aussi et de plus en plus le tournesol et le colza) et l'huile de palme. Dans la mesure où les performances de chacune de ces huiles dépendront pour l'essentiel de leur prix sur le marché mondial, c'est à cette question qu'il faut nous consacrer à présent.

#### I.4. Tendances d'évolution des cours mondiaux.

Pour les pays fortement demandeurs d'huiles végétales alimentaires, la conjoncture sur le marché mondial des produits oléagineux fonctionne comme une contrainte majeure ayant des incidences directes sur la gestion de leurs ressources budgétaires, et donc sur la poursuite de leur croissance économique globale. Le cas de l'Algérie est particulièrement significatif : d'une valeur de 1,3 milliard de dinars courants pour les seules huiles (colza et tournesol), la facture huilière a représenté 14% des importations alimentaires en 1985.

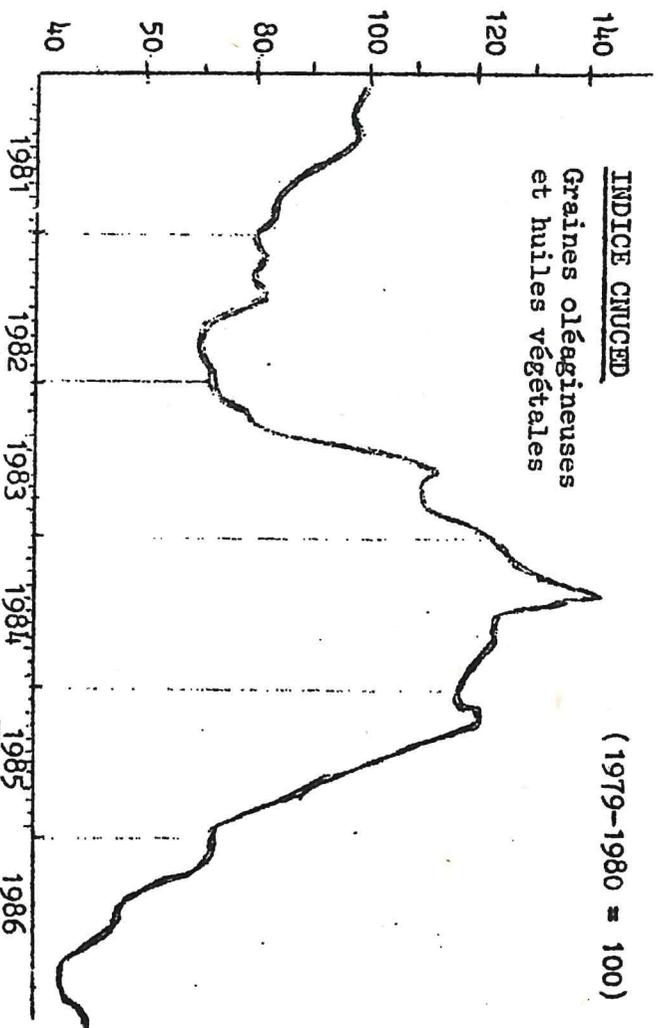
Après avoir examiné les caractéristiques et les causes de l'évolution récente des cours mondiaux, nous énoncerons quelques hypothèses sur les tendances probables du marché des oléagineux à l'horizon 2000.

## A/ÉVOLUTION DES COURS.

67.

1. La première observation d'importance, lorsqu'on examine l'évolution des prix internationaux des produits oléagineux au cours des dernières années, est certainement sa remarquable instabilité: hausse de 1974 à 1976, baisse accélérée à partir de 1977, puis reprise jusqu'à la mi 1979, ensuite nouvelle baisse jusqu'à la fin 1982, redressement jusqu'en 1985, rechute et redressement ensuite. Ce mouvement de balancier, marqué par des phénomènes de pics vertigineux, avec des pointes de retournement très aiguës, est d'ailleurs caractéristique de pratiquement tous les marchés des produits dits de base, notamment les produits alimentaires.

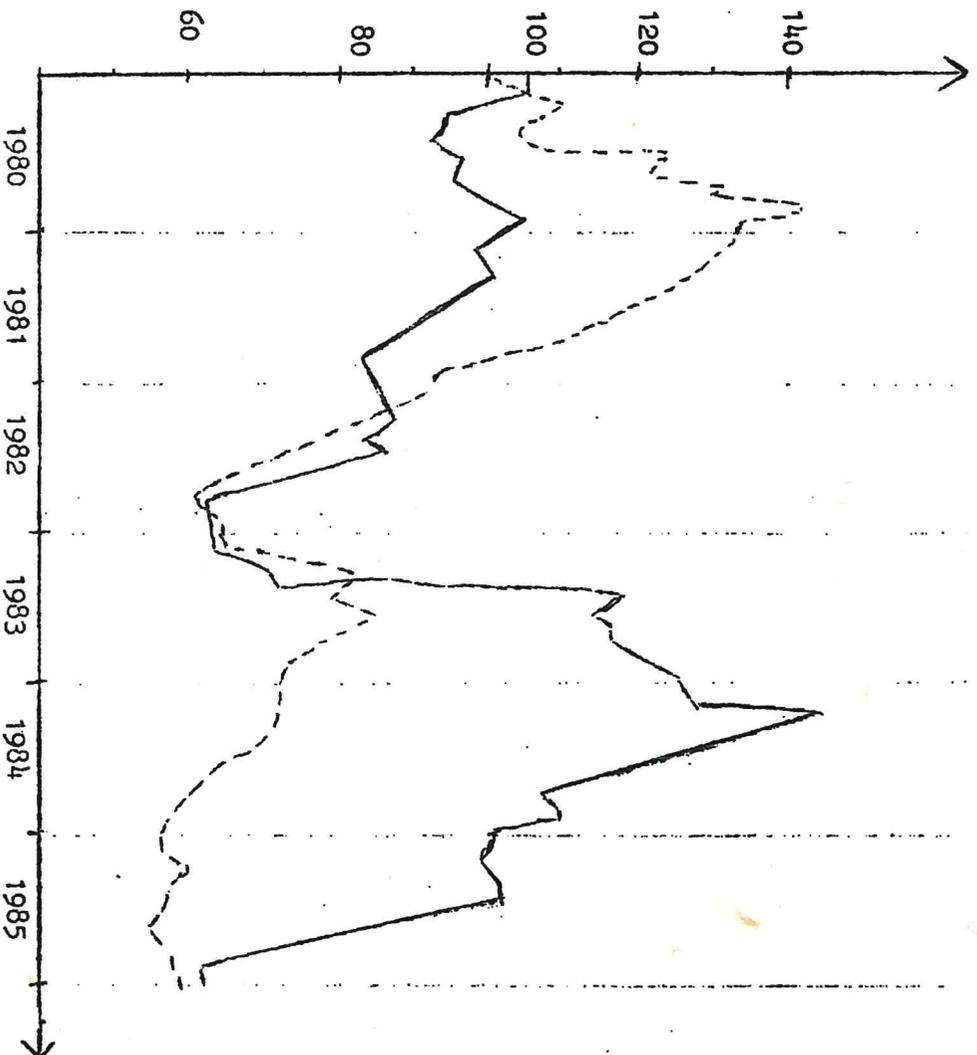
Comme l'indique la courbe suivante des prix indiciaires, la tendance générale est cependant à la baisse, dû moins si on exclut la hausse remarquable qui s'échelonne du début 1983 au 1<sup>o</sup> trimestre 1984.



Source: Indice CNUCED in *Marchés tropicaux* - 1<sup>o</sup> Mai 1987 p. 1013

De la première moitié de 1984 à la fin de l'année 1986, les prix sont retombés au niveau d'avant la flambée de 1973/74, suivis en cela par la moyenne des prix de l'ensemble des produits alimentaires. Il est d'ailleurs intéressant de relever que, jusqu'au début de 1982, les huiles et graines étaient relativement peu coûteuses par rapport aux autres denrées alimentaires. Après une courte période de réajustement entre les deux catégories de prix, une envolée est enregistrée

pour les huiles et graines, leurs prix atteignant l'indice 140 durant les premiers mois de 1984 contre l'indice 70 pour l'ensemble des produits alimentaires au même moment. A nouveau, une nette tendance au réajustement des produits alimentaires au même en conclure que les deux catégories de prix évoluent toujours dans le même sens, mais jamais avec la même ampleur. C'est ce qu'indique clairement la représentation graphique suivante :



— Graines oléagineuses et huiles végétales - Indice CNUCED (1979/81 = 100. Source: M.T. 2 mai 1986 p. 1137  
 — Produits alimentaires : Indice CNUCED (1979/81 = 100); source: idem

2. La chute des prix des produits oléagineux s'explique principalement par l'encombrement des marchés dû aux performances de production et d'exportation enregistrées pour les principales espèces (soja, tournesol, colza et huile de palme) dans les pays industrialisés (USA - CEE) comme dans certains pays du Tiers-Monde (Chine, Brésil, Malaisie, Inde, Argentine). Depuis la fin des années 1970, le marché des oléagineux est bien un marché d'acheteur, caractérisé par un surplus d'offre et une exacerbation de la concurrence entre les pays exportateurs, à la fois pour garder leurs anciens marchés en captivité et pour élargir leurs débouchés. Le maintien d'un niveau élevé des stocks d'huile au cours des années 1980 traduit cette situation de surplus d'offre :

TABLEAU N° 16 : HUILES VÉGÉTALES - STOCKS EN DEBUT DE CAMPAGNE  
(en millions de tonnes)

	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/1987
Soja	1,68	1,68	1,13	1,31	1,33
Palme	1,32	1,09	1,23	1,36	1,69
Tournesol	0,47	0,61	0,55	0,61	0,68
Colza	0,56	0,54	0,45	0,60	0,66
Coton	0,26	0,26	0,22	0,36	0,31
Arachide	0,37	0,28	0,27	0,31	0,32
Coprah	0,48	0,43	0,32	0,35	0,60
Palmiste	0,11	0,10	0,09	0,12	0,19
Lin	0,15	0,14	0,16	0,12	0,12
TOTAL	5,42	5,23	4,42	5,24	5,15

Source : Marchés tropicaux - 1 Mai 1987 - page 1057.

3. Une troisième observation d'importance est certainement le retournement de situation qui se dessine depuis le début de l'année 1987, dans le sens d'un raffermissement des cours des principales huiles alimentaires. Cette tendance est observée du reste pour toutes les autres denrées alimentaires, mais avec un trait plus marqué pour les huiles, et graisses comme l'indique l'évolution indiciaire suivante :

TABIEAU 17 : PRIX INDICIAIRES COMPARATIFS - 1977/1981 = BASE 100

	Décembre 1986	Janvier 1987	Novembre 1987	Décembre 1987	Janvier 1988
Produits alimentaires	73,3	72,3	78,7	80,2	82,0
Huiles et graisses	60,0	64,1	74,6	80,1	82,5

Source : Revue "Agronomunde service" n° 257 15/3/88 p. III-3.

Si ces évolutions venaient à être confirmées, on conclurait à la fin d'une époque, celle de l'accès facile au marché mondial des produits alimentaires et à l'aggravation très probable de la situation des principaux pays importateurs de ces denrées (particulièrement les pays arabes) dont le pouvoir d'achat international ne cesse par ailleurs de se détériorer avec l'alourdissement de leur dette extérieure.

4. Notons enfin que les prix des oléagineux connaissent presque toujours une évolution similaire à la hausse ou à la baisse; nous sommes en présence de cours solidaires, seule l'ampleur pouvant varier d'une espèce à une autre. Par ailleurs, les progrès scientifiques et technologiques en agro-alimentaire ont fortement contribué à homogénéiser la qualité des différentes huiles de graines et à rapprocher leur prix sur le marché. Seule l'huile d'arachide, excessivement chère, fait exception à cette règle de substitution-interchangeabilité.

L'huile de palme peut être considérée aujourd'hui comme huile leader, son prix s'imposant comme prix directeur sur les marchés internationaux. Or, les cours de cette huile évoluent désormais dans le sens de la hausse : ils ont été négociés en janvier 1988 à 486 dollars US la tonne, contre 330 dollars US en janvier 1987, 354 dollars US en juillet 1987 et 365 dollars en Octobre 1987. Ceci explique en grande partie la hausse des prix des huiles concurrentes, notamment celles de tournesol et de colza dont les cotations au 1er Octobre 1987 sont par ailleurs les plus basses par rapport aux autres huiles.

TABLEAU N°18 : COTATIONS DES PRINCIPALES HUILES (en dollars US EN 1988 ET 1987. la tonne)

	Moyennes mensuelles			COTATIONS AU
	OCT. 1986	JANV. 1987	JUIL. 87	1 <sup>ER</sup> OCTOBRE 1987
Huile de colza sortie usine Rotterdam	290	304	276	312
Huile de tournesol toutes références CIF Rotterdam	340	339	376	346
Huile de soja sortie usine Rotterdam	319	315	318	355
Huile d'arachide toutes origines CIF-Rotterdam	572	520	499	500
Huile de coprah origine philippines CIF Rotterdam	341	425	443	487
Huile de palme Malaisie CIF - Europe	272	330	354	365

Source : Revue "Oil World" citée par "Afrique Agricul ture" n°147 - Novembre 1987 p.

L'étude du Comité des produits de la FAO confirme ces changements intervenus dans les rapports entre les prix des huiles : "l'écart entre les prix de l'huile de palme et ceux de l'huile de soja s'est creusé, ce qui a incité les consommateurs à se détourner des huiles dont l'offre était réduite et ce qui a stimulé les exportations mondiales d'huile de palme, malgré la réduction des besoins de l'Inde. Les prix de l'huile de tournesol - pendant plusieurs années un peu plus élevés que ceux de l'huile de soja - ont atteint des niveaux bien plus élevés durant la dernière partie de 1989, étant donné les perspectives d'une forte diminution des récoltes de la CEE" (22).

Quelles sont les causes qui expliquent cette nouvelle évolution à la hausse des produits oléagineux ? Il est vrai que la sécheresse qui a sévi en 1987 dans plusieurs pays asiatiques, notamment en Malaisie, en Indonésie et aux Philippines, ainsi que les dégâts causés à trois reprises en 1987 par le typhon en Indonésie et aux Philippines ont contribué à comprimer l'offre mondiale dans une conjoncture internationale de forte demande d'oléagineux (achats croissants d'huiles de palme et de soja par l'Indian State Trading Corporation et enlèvement par l'URSS de près de 3 millions de tonnes de fèves de soja, de farines de soja et de graines de colza en novembre 1987). Mais ces causes naturelles, de caractère conjoncturel, ne peuvent évidemment pas expliquer l'évolution sur longue période de la production et des prix des huiles alimentaires. L'objectif étant ici de tenter de maîtriser les tendances probables d'ici à l'an 2000, il nous faut examiner les récentes politiques des prix internationaux dans le domaine des matières grasses et des huiles, en particulier les réformes mises en place par la CEE.

#### B - Les nouvelles politiques de prix :

Dans la plupart des pays producteurs et exportateurs, la production de graines oléagineuses et de matières grasses a bénéficié de programmes de soutien des prix, accompagnés souvent d'autres mesures. La tendance est actuellement à l'accroissement et à la généralisation des prix de soutien, dans les pays tant développés qu'en développement. Les tableaux 19 donne la mesure de cette politique pour certaines graines oléagineuses et matières grasses et pour certains pays.

**TABIEAU XIX : PRIX DE SOUTIEN DE LA PRODUCTION DE CERTAINES GRAINES OLÉAGINEUSES  
EN MATIÈRES GRASSES DANS DIVERS PAYS**

	Campagne commerciale débutant en :						1989	1988	1989
	1985	1986	1987	1988	1989	1988			
	..... monnaie nationale/tonne						: \$ E.-U./tonne		1/
COPRAH									
Côte d'Ivoire	85 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	235	206	
Inde	-	-	-	-	15 000	15 000	-	911	
Mexique	135 000	...	230 000	620 000	620 000	620 000	273	253	
Nigeria	300	...	11/	11/	11/	11/	11/	11/	
Vénézuéla	4 750	4 750	7 509	15 000	15 000	...	1 034	...	
ARACHIDES (non déoortiquées)									
Brésil	2 940	2 720	4 000	16 590	177	13/	64	132	
Gambie	1 323	1 800	1 500	1 100	...	...	156	...	
Inde	3 500	3 700	3 900	4 300	5 000	...	309	304	
Nigeria	750	1 000	11/	11/	11/	11/	11/	11/	
Sénégal	90 000	90 000	90 000	70 000	...	...	235	...	
Tanzanie	17 900	21 500	26 900	...	...	...	...	...	
Ouganda	...	...	17 000	30 000	...	...	282	...	
Etats-Unis 2/	616	670	670	678	616	...	678	616	
Etats-Unis 3/	163	165	165	150	150	...	150	150	
Vénézuéla	5 800	...	...	...	4 210	...	441	389	
Zambie	1 146	1 642	2 031	2 625	1 000	...	555	470	
Zimbabwe 12/	...	750	900	1 000	...	...	...	...	
HUILE D'OLIVE									
GREC-10	3 226	3 226	3 226	3 226	3 226	3 226	3 832	3 365	
Portugal 4/	282 000	313 870	370 870	423 156	449 765	449 765	2 940	2 726	
Espagne 5/	188 000	217 380	255 438	280 837	303 606	303 606	2 410	2 395	
PALMISTE									
Nigeria	400	400	11/	11/	11/	11/	11/	11/	
HUILE DE PALME									
Nigeria	600	1 000	11/	11/	11/	11/	11/	11/	
GRAINES DE COIZA									
Chine	...	...	936	1 008	...	...	271	...	
GREC-10	464	464	405	416	436	...	494	455	
Finlande	3 640	3 790	3 790	3 900	3 950	...	932	892	
Inde	3 850	4 000	4 150	4 300	4 600	...	309	279	
Japon	236 217	233 483	222 033	212 000	...	...	654	...	
Pologne	47 000	48 500	55 000	95 150	11/	11/	221	11/	

(suite)

- 1/ Les prix en monnaie nationale ont été convertis sur la base du taux de change moyen de 1988 pour les prix de 1987 et du taux de change de juin 1989 pour les prix de 1989.
- 2/ Prix pour la production ne dépassant pas les contingents de vente.
- 3/ Prix pour la production hors contingent.
- 4/ Prix pour l'huile ayant 3° à 4° d'acidité jusqu'en 1985 et après/1'huile ayant 3,3° d'acidité.
- 5/ Prix pour l'huile ayant 0,5 à 1° d'acidité jusqu'en 1983 et après pour l'huile ayant 3 à 3,5° d'acidité.

Tableau XIX : PRIX DE SOUTIEN DE LA PRODUCTION DE CERTAINES GRAINES OLÉAGINEUSES  
ET MATIÈRES GRASSES DANS DIVERS PAYS

	1985	1986	1987	1988	1989	1988	1989
Espagne	42 150	59 616	62 086	63 011	63 375	541	500
Suède	2 450	2 350	2 550	2 950	2 050	481	198
Suisse	2 050	2 050	2 050	2 050	2 050	1 401	1 198
U.R.S.S. <sup>13/</sup>	300	300	400	400	600	268	144
Yougoslavie	79 500	166 950	291 500	675 800	225 6000	268	144
Fèves de soja							
Brésil	627	2 090	2 840	10 420	163	40	122
Colombie <sup>7/</sup>	54 000	67 000	74 760	94 000	162 000	314	429
CHL <sup>2/</sup>	576	576	503	501	451	595	471
Egypte	285	375	425	500	550	714	929
Inde	2 500	2 550	2 600	2 750	3 250	198	197
Indonésie	300 000	300 000	300 000	325 000	350 000	193	198
Japon	286 833	282 083	265 583	251 000	251 000	958	198
Mexique	88 000	165 000	366 000	986 000	986 000	1	403
Nigeria	500	550	11/	11/	11/	11/	11/
Pakistan	4 000	4 000	4 000	4 125	4 625	229	219
Espagne <sup>8/</sup>	4 000	61 730	59 280	61 315	54 278	526	428
Suisse	...	...	...	2 050	2 050	1 401	1 198
Tanzanie	9 400	11 300	14 150	...	...	246	297
Turquie	...	...	200 000	350 000	630 000	175	166
Etats-Unis	184	175	175	175	166	279	279
U.R.S.S.	...	400	450	...	...	294	150
Yougoslavie	82 500	173 250	302 500	704 000	235 000	294	288
Zambie	677	1 246	1 644	2 417	3 111	233	205
Zimbabwe	...	340	385	420	435	...	...
GRAINES DE TOURNESOL							
Brésil	1 460	1 910	2 410	14 280	139	55	104
CEE-10	573	554	525	468	548	556	572
Inde	3 350	3 500	3 900	4 500	5 300	323	322
Mexique	115 000	...	406 000	...	...	246	...
Pakistan	4 250	4 250	4 250	4 425	5 125	246	243
Portugal	68 000	88 582	100 202	109 702	112 033	762	679
Espagne	45 150	62 444	68 702	71 370	73 390	613	579
Turquie	135 000	...	215 000	370 000	550 000	260	307
U.R.S.S.	...	230	350	...	...	...	...

(suite)

<sup>5/</sup> Prix du beurre de qualité A, Chicago, jusqu'en mars 1985. Tous emplacements à partir d'avril 1985. Années civiles.

<sup>7/</sup> Prix en vigueur du 1er décembre de l'année précédente au 15 juin de l'année indiquée.

<sup>8/</sup> Prix fixés en ECU et convertis en monnaie nationale sur la base du taux de change de l'Europe verte.

<sup>9/</sup> Sauf Espagne.

<sup>10/</sup> Prix des graines ayant une teneur en huile de 42 pour cent/ A partir de 1986, teneur en huile de 44 pour cent.

TABIEAU XIX : PRIX DE SOUTIEN DE LA PRODUCTION DE CERTAINES GRAINES OLÉAGINEUSES  
EN MATIÈRES GRASSES DANS DIVERS PAYS (fin)

	1985	1986	1987	1988	1989	1988	1989
Yougoslavie	82 500	173 250	302 500	704 000	2350 000	279	150
Zambie	558	839	1 400	1 800	3 246	219	300
Zimbabwe	320	340	390	430	455	239	214
VENIÈRE							
CEE	3 132	3 132	3 132	3 132	3 008	3 721	3 137
Etats-Unis	3 081	3 081	3 026	2 910	2 783	2 910	2 783

11/ Supprimé.

12/ Prix des arachides décortiquées.

13/ Moyenne des prix fixés entre janvier et août 1989 en nouveaux cruzados. Jusqu'en 1988, les prix sont exprimés en anciens cruzados (1000 anciens cruzados = 1 cruzado).

Source : FAO - Comité des Produits - 5/8 mars 1990 - p. 11 et 12.

Dans la CEE, la politique de soutien aux oléagineux, poursuivie depuis les années 1970 dans le but d'encourager la faible production communautaire, garantissait aux producteurs agricoles de graines produites en Europe des prix biens supérieurs à ceux du marché mondial. Dans le même temps, les huiliers européens qui acceptaient de trier des graines européennes bénéficiaient d'une compensation égale à la différence par rapport aux prix des graines étrangères.

Cette politique d'incitation a porté des fruits. Une montée en flèche de la production communautaire d'oléagineux est enregistrée, particulièrement au cours des deux dernières campagnes : la production de colza est passée de 3,6 millions de tonnes en 1986/87 à 5,4 millions de tonnes en 1987/88; celle de tournesol de 3,3 millions de tonnes à 4,1 millions de tonnes. Cependant, les performances réalisées ont fortement contribué à la baisse des cours mondiaux de matières grasses et ont provoqué dans le même temps une hausse spectaculaire des coûts budgétaires.

En effet, les paiements de compensation provenant du F.E.G.G.A. (Fonds Européen d'Orientalion et de Garanties Agricoles) sont jugés excessifs par les gestionnaires du budget communautaire. De 1979 à 1987, leur "poids" a constamment évolué à la hausse. Pour les graines oléagineuses par exemple, le coût de l'augmentation de la production a été ainsi estimé :

TABIEAU 20 : COUTS BUDGETAIRES DES OLÉAGINEUX (en millions d'Eu).

Produits	Unité	Coût
Colza	1.000.000 T.	264
Tournesol	1.000.000 T.	359
Soja	1.000.000 T.	337

Source : Agromonde Service n°250 - 02/12/1987.

La réforme en cours de la F.A.C., née des discussions aux sommets des Chefs d'Etat à Copenhague (décembre 1987), puis à Bruxelles (février 1988) vise précisément à obtenir un allègement des charges budgétaires issues de la politique antérieure.

Mais ses objectifs ne sont pas exclusivement budgétaires : des mécanismes stabilisateurs ont été mis en place afin d'assurer l'adéquation de l'offre et de la demande des oléagineux et le retour progressif des prix européens vers les prix mondiaux. Dans ce but, il a été fixé, pour les campagnes 1988/89, 1989/90 et 1990/91 une "quantité maximale garantie" (Q.M.G.) dont le dépassement serait sanctionné par des baisses des prix de soutien. Les niveaux de production retenus sont de 4,5 millions de tonnes pour le colza (pour une production de 5,8 millions de tonnes en 1987/1988), 2 millions de tonnes pour le tournesol (3,7 millions de tonnes en 1987/88), 1,3 million de tonnes de soja (1,4 million de tonnes) et 3,5 millions de tonnes pour les protéagineux.

Les prix institutionnels sont, en cas de dépassement des quantités maximales, réduits de 0,4% pour chaque dépassement de 1% pour la première campagne, puis de 0,5% les campagnes suivantes. L'aide est versée à titre provisoire jusqu'au moment où il est déterminé si la quantité maximale a été dépassée ou non.

A titre d'appui à cette politique de résorption des excédents, des mesures d'accompagnement sont préconisées, notamment un programme de mise en jachère des terres cultivables en céréales et graines oléagineuses: une prime fixée entre 700 FF et 4200 FF par hectare serait octroyée aux agriculteurs qui accepteraient de geler au moins 20% de leurs exploitations pendant au moins 05 ans. Ce système, qui reposera désormais sur les prix institutionnels qui déterminent le niveau de l'aide à la production, aura cours jusqu'à l'entrée en application, le 31/12/1992, de l'Acte Unique instituant le Grand Marché Communautaire. Par ailleurs, il ne concerne pas les huiles d'olive pour lesquels les stabilisateurs actuellement en vigueur sont maintenus.

Il est intéressant de relever que, pour les graines oléagineuses, les seuils de garantie sont largement inférieurs à la production européenne actuelle. Comme il est peu probable que les productions pour les trois prochaines campagnes augmentent au delà de ces seuils, il faut s'attendre à une dépression de l'offre communautaire de graines et d'huiles. Quels en seraient alors les effets sur le marché mondial ?.

Face au freinage de l'offre, rien n'indique que la demande mondiale d'huiles de colza et de tournesol diminuera dans les prochaines années. Même si les principaux pays importateurs de ces denrées (Inde, Nigeria et Algérie pour le colza, Mexique, Iran et Algérie pour le tournesol) se heurtaient à de sérieuses difficultés de paiement, la faiblesse de leur potentiel productif, leur accroissement démographique tout autant que la faible élasticité de la demande en huiles par rapport au revenu limiteront la réduction des importations à un certain seuil. En conséquence, il est raisonnable de s'attendre à une évolution en hausse des cours mondiaux.

Cependant, l'objectif recherché par les responsables communautaires, celui d'une augmentation des cours internationaux des productions oléagineuses n'a de sens et ne serait atteint qu'à la condition que les autres grands producteurs (USA, Canada, Argentine, Malaisie) adhèrent à la politique de limitation de la production. Cette question sera tranchée lors des grandes réunions internationales de l'année en cours, (1989) notamment au sein du GATT. D'ores et déjà, les USA ont exprimé leur désaccord sur ce point au cours de la récente Conférence Mondiale de l'Alimentation(23). Le document de la FAO(Comité des Produits) précise même qu'"à cet égard, les Etats-Unis ont engagé un recours contre la CEE, en application de l'Article XXIII du GATT, en déclarant que les subventions versées par la CEE aux transformateurs et aux producteurs de graines oléagineuses et d'aliments protéiques pour animaux entraîneraient une grave distorsion du marché et porteraient gravement préjudice à leurs exportations. Un recours analogue à également été engagé contre la CEE par le Canada" (24).

Les USA paraissent davantage préoccupé à reconquérir des parts de marchés. Dans ce but, un plan de démantèlement de toutes les subventions à l'agriculture en dix ans a été proposé au GATT. L'adhésion de l'Argentine et du Canada à ce plan semble déjà acquise. Il est évident que cette mesure, si elle venait à se généraliser, ouvrirait de larges possibilités de relance aux exportations américaines de soja - graines et tourteaux - en Europe.

Remarquons enfin que la nouvelle P.A.C vise fondamentalement à provoquer une action concertée des pays exportateurs de céréales et d'oléagineux, c'est à dire la création d'une OPEP des exportateurs de ces produits. Il s'agira alors de faire supporter aux importateurs internationaux(essentiellement l'Inde et les pays arabes) le poids des subventions qui ont pesé jusque là sur les contribuables des pays producteurs.

En conclusion, l'analyse a permis de dégager quelques résultats concernant les tendances observables sur longue période :

a) - La substitution des huiles d'origine végétale aux huiles et corps gras d'origine animale se poursuit depuis la 2ème guerre mondiale. Cette évolution est également valable pour ce qui concerne l'alimentation animale : les tourteaux issus des graines oléagineuses exercent une très forte concurrence sur les farines de poissons et de viande. Nous avons observé que la demande mondiale de Matières Riches en Protéines (M.R.P.) pour l'alimentation des élevages occidentaux (essentiellement volaille et porc) est un facteur dynamisant du marché mondial des oléo-protéagineux.

b) - Un autre phénomène remarquable est la forte concentration géographique de la production, accompagnée d'une modification dans la hiérarchie entre les différentes espèces cultivées et traitées, ainsi que d'un déplacement du centre de gravité dans la production et les échanges mondiaux : le soja, mais aussi le palmier à huile, le tournesol et le colza concurrencent jusqu'à les marginaliser les oléagineux traditionnels comme l'arachide, le coton et l'olive. Les huiles de palme d'un côté, celles issues des graines oléagineuses tempérées d'un autre côté se sont massivement installées sur le marché mondial au cours des vingt dernières années. A l'inverse, les oléagineux traditionnels ont subi une détérioration nette de leur marché. Historiquement, il en a résulté, au cours d'un processus que nous avons tenté de restituer, une disqualification des pays traditionnellement spécialisés dans la production de ces dernières denrées. L'Afrique Occidentale notamment a perdu sa position clé acquise depuis le siècle dernier à la fois dans la production et l'exportation des matières premières oléagineuses, tandis que de "nouveaux venus" sont apparus sur la scène mondiale : USA - Canada - Brésil - Argentine - Malaisie - C.E.E.

c) - Ces processus revêtent un autre aspect fondamental : la remise de la prééminence en cause/du soja américain par la montée de nouveaux produits concurrents en vue de la satisfaction des besoins en huiles (huile de palme, de tournesol et de colza).

Fondamentalement, la crise économique mondiale à partir de 1973 a eu pour effet une forte contraction de la part de marché du géant américain et donc une perte de sa compétitivité au profit de nouvelles puissances exportatrices : C.E.E. - Brésil - Argentine - Malaisie. En particulier la confrontation USA/C.E.E. autour des oléo-protéagineux est apparue comme le prélude à un vaste mouvement de contestation de la suprématie américaine sur le marché mondial des produits agro-alimentaires.

Un des enjeux essentiels de cette lutte est certainement le partage des marchés des pays du Tiers-Monde les plus fortement déficitaires en huiles alimentaires végétales : Inde, Pakistan, Mexique, pays arabes. La politique des prix demeure dans ce cas un facteur privilégié de conquête (reconquête) de marchés actuellement relativement segmentés.

Mais l'examen de la nouvelle "politique agricole commune" (P.A.C) montre que la confrontation n'exclut pas une certaine forme de coopération entre les Etats (création d'une OPEP des exportateurs d'oléagineux) en vue de faire supporter aux principaux pays importateurs le poids de la hausse tendancielle des cours mondiaux observable depuis 1986/87.

Il reste que les structures et la dynamique des marchés internationaux ne peuvent être appréhendées totalement à travers la mécanique des prix. Ces derniers ne sont après tout que la résultante d'un faisceau de choix opérés par un complexe d'acteurs (Etats, entreprises, consommateurs, institutions internationales, ...) visant la réalisation d'objectifs et la satisfaction d'intérêts particuliers. Derrière les prix se cachent en fait des stratégies de pouvoirs poursuivies par ces mêmes acteurs. Le problème est alors de mettre au clair ces stratégies et leurs enjeux fondamentaux. Pour cela, deux réalités essentielles de l'économie mondiale des oléo-productifs doivent être prises en compte :

- 1 - Les modes de production et d'échange des oléagineux diffèrent dans une grande mesure selon les pays. J.P. Bertrand écrit à ce sujet :

"La plupart des pays cultivent une ou plusieurs plantes dans des conditions agronomiques, techniques et sociales fort diverses. De la production exclusive pour le marché au minifundio producteur de coprah ou d'olivier pour une grande part auto-consommée, du petit producteur d'arachide du Sénégal à l'exploitation mécanisée du Corn Belt, de la ferme d'Etat hongroise à la fazenda brésilienne, toutes les tailles et tous les statuts existent. La productivité, le degré d'intégration au marché et les résultats économiques sont très variables"(25).

Cette hétérogénéité, qui se retrouve aux niveaux de la qualité des sols, des techniques culturales employées, de l'organisation sociale du travail, est à la base des écarts de productivité et des résultats économiques obtenus par les opérateurs. Au centre du "système", l'action de l'Etat en tant qu'arbitre des conflits sociaux pour l'accès aux ressources "rares", détermine largement la dynamique des marchés nationaux et internationaux.

2 - Le pouvoir exercé par les Etats à travers leur politique économique, budgétaire et fiscal n'est pas tout : les politiques étrangères sont en permanence en situation de confrontation - coopération avec les stratégies des firmes, opérant dans le domaine des oléo-protéagineux, notamment celles qui déploient leurs activités au niveau international. Ces dernières ont tendance aujourd'hui à contrôler la production de la plupart des denrées oléagineuses, de même qu'elles constituent des canaux quasi-obligatoires de leurs exportations à travers le monde entier.

## II - DYNAMIQUE DES STRUCTURES ET STRATEGIES D'ACTEURS :

Ce chapitre aborde les transformations ayant marqué les structures de l'économie mondiale des oléo-protéagineux sur la longue période. L'histoire de ces transformations fait apparaître trois phases successives qui seront analysées ici :

- II<sub>1</sub> - Le "système africain" et les oléagineux tropicaux.
- II<sub>2</sub> - Le leadership américain autour du soja (1945-1973).
- II<sub>3</sub> - La crise de 1973 et le nouvel ordre mondial des oléo-protéagineux.

II.1 - LE "SYSTEME AFRICAÏN" ET LES OLÉAGINEUX TROPICAUX :

Pratiquée pendant très longtemps au sein d'unités socio-économiques intégrant production agricole et transformation artisanale, la fabrication d'huile compte parmi les activités agro-alimentaires les plus anciennes. Les moulins à huile de l'Antiquité signalés par les anthropologues, mais aussi les très vieux procédés de presse encore en vigueur dans certaines régions du Tiers-Monde témoignent de cette existence ancienne. Mais c'est l'avènement du capitalisme industriel qui favorisa, en Europe Occidentale, l'émergence des premiers grands centres de l'industrie de la trituration et de la fabrication huilière d'aval (huiles, tourteaux, savons,...) à partir de matières premières oléagineuses provenant des colonies.

Les progrès techniques ayant présidé à ce développement méritent d'être signalés : jusqu'au début du 19eme siècle dominaient les systèmes de pression à fonctionnement discontinu, comme les moulins à meules tournantes ou les pressoirs à vis. Les inconvénients attachés à ces procédés sont de deux ordres : d'une part, les rendements obtenus sont médiocres et l'épuisement de l'huile exige plusieurs reprises de la pâte . Seule l'huile de première pression dite "surfine" est destinée à l'alimentation humaine . Le reste, soit le tiers du total de l'huile récupérée, est de qualité médiocre et est utilisé comme "huiles lampantes" après chauffage. D'autre part, ces procédés imposent de nombreuses manutentions et donc l'utilisation d'une main-d'oeuvre abondante, ce qui explique la faiblesse de la productivité du travail et les coûts de production élevés obtenus.

Les innovations technologiques dans ce domaine vont s'accélérer à partir du 19eme siècle, depuis la presse hydraulique de J.BRAMAH en 1795 jusqu'à la presse "expeller" fonctionnant en continu de l'américain V.ANDERSON, puis à l'extraction au solvant mise au point par le français DEISS. Ces innovations autorisent une amélioration des rendements, ainsi qu'une réduction des coûts de production grâce à une importante économie de main-d'oeuvre.

La conjonction des besoins de l'huilerie métropolitaine et des intérêts des grandes compagnies coloniales établies dans les régions côtières d'Afrique est à l'origine du "système africain", véritable filière intégrant production agricole, organisation commerciale, transformation industrielle et besoins de consommation.

- La production pour l'exportation :

Les agricultures des pays colonisés d'Afrique et d'Asie ont subi des modifications radicales marquées par la pénétration massive, partout où les conditions étaient favorables, de cultures d'exportation parmi lesquelles figurent les cultures oléagineuses.

Arachides et palmiers à huile furent les principaux oléagineux développés et/ou exploités dans les colonies françaises, britanniques, hollandaises ou belges. Avec l'exploitation minière, ces cultures constituaient dès le milieu du 19ème siècle l'essentiel des matières premières exportées en Europe. C'est autour de ces deux principales activités que se développeront les grands monopoles commerciaux et industriels de l'époque coloniale.

La forme de colonisation adoptée varie selon les zones colonisées : en zone forestière, le régime des "concessions" laisse le monopole à des compagnies qui y établissent de grandes plantations sur lesquelles le palmier à huile cotoie d'autres cultures pérennes comme le bananier et le cocotier. Cependant, le cas le plus fréquent, rencontré sur les immenses étendues de savane, est la colonisation d'exploitation indirecte, la production étant alors laissée aux mains des producteurs autochtones. C'est sous cette forme-là, jugée plus rentable, que se développe la culture de l'arachide (et du coton) dans la zone sahélo-soudanaise. Le Sénégal est, on le sait, le pays arachidier-type : localisé au milieu du 19ème siècle dans le Nord (Le Cayor), l'arachide s'étendra par la suite le long des voies de communication reliant l'intérieur et le littoral (20).

Evidemment, cette avancée n'aurait pas été possible si les communautés paysannes n'y avaient pas été politiquement et économiquement contraintes. La "pacification", mais surtout l'impôt monétaire ont été les moyens essentiels utilisés par l'Administration coloniale. J. Blanc écrit à ce sujet : "La principale mesure pour favoriser l'extension de l'arachide fut l'instauration d'un nouveau système fiscal. Le développement des cultures d'exportation se fit au moyen de pressions directes (minimum à livrer sous peine de sanctions collectives et individuelles). Les pressions indirectes constituées par l'imposition en monnaie obligèrent les paysans à se livrer à la culture de l'arachide pour pouvoir se procurer du numéraire. Dans la zone de savane, l'arachide fut d'abord limité à un champ par famille

appelé "le champ de l'impôt" ou "le champ du gouverneur", ce qui traduit bien sa destination. La sanction de non-paiement de l'impôt se traduisait par l'emprisonnement ou le travail forcé" (27.)

Enfin, l'arachide était cultivé en successions annuelles et en association avec les cultures vivrières traditionnelles dont il a déterminé le recul en temps de travail consacré et en superficies cultivées. Les rendements obtenus par les paysans étaient faibles en général (de l'ordre de 500 Kilogrammes de coques à l'hectare) du fait des techniques rudimentaires employées. Il faut attendre la fin de la 2eme guerre mondiale pour assister à une pénétration timide de la mécanisation sur les exploitations arachidières : introduction du semoir, travaux d'entretien à la houe, culture attelée. La différence est nette avec les techniques employées et les performances obtenues par les cultivateurs européens lorsque les cultures oléagineuses sont réintroduites en Europe un quart de siècle après.

- Le rôle des maisons de commerce :

Un autre élément fondamental du "système africain" de traite est l'organisation de la commercialisation des cultures oléagineuses dont la finalité est l'approvisionnement des huileries métropolitaines.

De grandes maisons de commerce s'implantent le long des côtes de l'Ouest africain, principal foyer de production et d'exportation des oléagineux, et du Sud-Est asiatique. Ces sociétés de traite se chargent à la fois de la collecte auprès des producteurs, de l'expédition aux ports d'embarquement, du transport maritime des marchandises ainsi que des ventes C.A.F. aux huiliers et autres industries des corps gras. En retour, elles vendent aux paysans par l'intermédiaire des succursales implantées en brousse (les "factories") des produits manufacturés achetés en Europe : poudre et armes, alcools, tabacs, cotonnades, et plus tard des produits alimentaires de première nécessité comme les céréales, le sucre, le sel et la viande. Ces produits, ainsi que les récoltes arachidières, transitaient par un réseau dense de traitants intermédiaires rendus nécessaires par la grande dispersion des producteurs.

En Afrique Occidentale, les plus importantes de ces sociétés de commerce sont : le groupe bordelais (anciennes maisons familiales d'origine bordelaise comme Peyrissac, Buhon et Teissere, Maurel et Pro , etc...), la Compagnie française de l'Ouest (CFAO),

la Société Commerciale de l'Ouest africain (SCOA) et surtout les filiales d'UNILEVER, société qui, ayant dès l'origine privilégié une politique d'intégration verticale, allait devenir la première firme internationale liée pour une part majeure aux corps gras.

Il est cependant clair que les grandes Compagnies n'assuraient leur reproduction que grâce aux importants crédits nécessaires aux opérations d'achat et octroyés par de puissantes banques. Au début du siècle et notamment après la première guerre mondiale, "la pénétration des grandes banques d'affaires se manifesta par la création de holdings, sociétés détenant des participations dans de nombreuses entreprises coloniales et les contrôlant" (26).

Le poids acquis par les Maisons de commerce dans la filière des oléagineux ira cependant en régressant au fur et à mesure que s'accroissent les contradictions de l'économie coloniale. Le système instauré depuis un siècle connaît de grandes mutations de structures à partir de la crise des années 1930. En effet, le besoin de garantir un ravitaillement régulier en produits oléagineux incite les pouvoirs publics coloniaux à se substituer aux Maisons de commerce dans l'établissement du calendrier de traite, la détermination des points d'achat, la fixation des prix à payer aux producteurs, etc...

Cette évolution se précise après la 2ème guerre mondiale avec la disparition progressive des Maisons de traite privées et leur remplacement par des organismes d'Etat dans l'approvisionnement des huileries occidentales (par exemple les Marketing boards dans les colonies britanniques). Il s'agit là d'une phase historique correspondant à la régression du commerce international des oléagineux tropicaux traditionnels, au développement des superficielles et de la production d'oléagineux tempérés, ainsi qu'à la montée des U.S.A vers le leadership mondial. Cette modification dans la hiérarchie entre les espèces, ainsi que le déplacement des centres géographiques de la production et des exportations qui en résultent ont entraîné évidemment une modification profonde dans les structures de l'économie mondiale des oléagineux.

## II - LA MONTÉE DES FIRMES AMÉRICAINES AUTOUR DU SOJA :

Pendant toute la période coloniale, les industries de transformation des oléagineux étaient pratiquement inexistantes en Afrique: seules pouvaient être signalées quelques huileries de palme semi-

artisanales (Côte d'Ivoire, Dahomey, Congo) travaillant pour le marché local, ainsi que quelques savonneries de même type.

Cultures d'exportation, les arachides, noix de coprah et de palmistes, graines de soja étaient expédiés vers certains grands ports européens érigés en places fortes du commerce international des oléagineux : Londres, Liverpool, Hambourg, Rotterdam, Anvers et Marseille. Dans ces ports d'arrivée des graines sont implantées de nombreuses usines de transformation dont la taille indique bien qu'il s'agissait, à la veille de la 2ème guerre mondiale, de structures largement familiales - C'est ainsi qu'en France, il y a alors 67 entreprises industrielles et 2000 artisans pour une trituration qui, en 1938, porte sur 1.266.000 tonnes de graines . Dans la même période, l'industrie huilière allemande présentait un caractère plus concentré : 722 entreprises dont seulement 15 entreprises industrielles accaparaient plus de 90 % d'un potentiel de trituration estimé à 1.835.000 t.

Dès cette époque, certaines firmes ayant prospéré à l'abri du pacte colonial vont affirmer une envergure internationale dans l'industrie des corps gras. C'est le cas de la firme française LESTEUR dont la filiale LESTEUR-AFRIQUE s'implantera à Dakar en plein conflit en 1942, et plus tard au Maroc et en Algérie. Mais il s'agit surtout d'UNILEVER, firme néerlandaise aujourd'hui premier groupe agro-alimentaire mondial : UNILEVER est né en 1929 de la fusion de la firme hollandaise Margarine Unie spécialisée dans les corps gras alimentaires et de Lever Brown, firme britannique spécialisée dans la vente de savons. C'est grâce à la margarine que sera assurée l'expansion du groupe, d'abord sur le continent européen et aux U.S.A, puis dans les colonies du fait de la disponibilité de matières premières bon marché. Mais en 1930, l'entreprise présente encore un caractère peu diversifié et ses gains proviennent essentiellement d'Europe (81 %) et d'Amérique du Nord (13 %). Le fait multinational dans le domaine des corps gras ne prendra réellement de l'ampleur qu'après la 2ème guerre mondiale, à partir d'un nouveau pôle de croissance : Les Etats-Unis.

#### "Le complexe américain de production":

A la tête de l'essor sans précédent du capitalisme entre 1945 et 1970, Les Etats-Unis affirmeront leur hégémonie dans pratiquement toutes les sphères d'activité économique, et deviennent notamment la principale puissance dans l'industrie agro-alimentaire.

Deuxième grand pôle de l'industrie des corps gras d'avant-guerre, les U.S.A seront les premiers bénéficiaires de la crise du "système africain". Dès 1938, leur capacité de trituration (6.878.000 T de graines oléagineuses) dépasse celle de l'Europe Occidentale (6.334.000 T). Mais la production et les capacités de trituration installées étaient artichées autour du coton (4/5 des graines triturées en 1938), tandis que le soja était davantage connu comme plante fourragère ou engrais vert.

Le tableau suivant montre que c'est à partir de 1933 que se développe l'utilisation du soja pour la trituration (30):

TABLÉAU 21. - Utilisation de la production de graines de soja aux USA  
(1924-1940).

Unité : 1000 t.

Années	Utilisations				
	Disponibilités	Semences	Alimentation animale	Trituration	Divers
1924-1926	139	61	34	9	35
1931-1933	423	151	66	102	104
1938-1940	2 103	415	135	1500	53

La seule firme concurrente d'UNILEVER à cette date était américaine : il s'agit de PROCTER AND GAMBLE qui possédait 16 huilleries de coton et autant de savonneries. Elle investissait surtout dans les détergents et produits d'hygiène (savon IVORY). Mais contrairement à UNILEVER, cette firme "sortait" peu du territoire américain et ne parvenait pas à satisfaire la demande intérieure en huiles végétales importées dans une large proportion.

La première grande percée du soja aux Etats-Unis date de la 2ème guerre mondiale et ce développement procède, semble-t-il, d'un réflexe protectionniste porté à la fois par l'Etat et les opérateurs économiques américains, les uns et les autres ayant intérêt à se protéger de l'importation d'huiles et de graines en provenance de Chine (31).

L'extension des superficies et de la production, ainsi que des capacités industrielles de trituration du soja s'est poursuivie à la faveur des transformations radicales de l'économie américaine tant dans l'agriculture que dans les activités industrielles.

- Après 1945, l'agriculture américaine a connu des modifications de structures sans précédent dans l'histoire économique du monde. Presque tous les processus de production ont été mécanisés. L'introduction généralisée des engrais, des insecticides et des semences sélectionnées ont impulsé un fort accroissement de la productivité du travail et des rendements dans les fermes. Avec les céréales (maïs et blés), le soja a été le principal bénéficiaire de ces innovations techniques et culturelles. Il a été surtout cultivé dans la région du Corn Belt oriental qui comprend les Etats de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois, de l'Iowa, du Missouri et du Minnesota. Il est associé au maïs, au blé et à l'élevage intensif dans des exploitations de 180 à 200 hectares en moyenne. Les rendements moyens obtenus dans cette région sont les plus élevés, de l'ordre de 25 quintaux à l'hectare.

Le Corn Belt demeure encore aujourd'hui la principale zone productrice de soja (76 % des surfaces plantées en 1947-49, 50 % en 1984), malgré son extension vers les Etats du Sud-Est (Mississippi, Louisiane, Arkansas, Tennessee et Georgie) où il est cultivé sur des exploitations de plus de 1 000 ha en remplacement du coton et en association avec le blé et l'élevage extensif. Les rendements y sont moins élevés, avec une moyenne de 15 quintaux à l'hectare (32).

Le développement de la culture du soja américain a été dès l'origine étroitement contrôlé par le capital industriel, la trituration des graines constituant un noeud stratégique de la filière des corps gras. Installées souvent au coeur des zones de production, certaines firmes américaines participant à la trituration donneront naissance, par suite de fusions, aux multinationales actuelles telles que Cargill, Central Soya, Anderson Clayton, A.E Staley. Ce sont ces mêmes firmes que l'on retrouvera à la tête du processus d'internationalisation de la filière au cours des années 1960 et 1970.

A l'exception de Cargill dont l'activité originelle est le commerce des grains, ces groupes interviennent plus particulièrement sur le marché des corps gras qu'ils dominent et où les autres groupes ne viennent les concurrencer que marginalement. De fait, il s'agit là d'une sphère d'activité fortement concentrée, dont l'accès suppose des inves-

tements considérables en équipements, savoir faire, connaissances techniques. Sous l'impulsion du progrès technique, les usines de trituration installées deviennent de plus en plus complexes et coûteuses. Dès 1951, leur capacité théorique moyenne est de 44.000 t de graines triturées annuellement, contre 160.000 t aujourd'hui. Enfin, les plus importantes des usines sont organisées pour triturer indifféremment de nombreuses graines oléagineuses. Ce sont des installations multigraines.

La concentration de ces firmes s'organise dans un environnement favorable marqué par la puissance économique naissante des Etats-Unis, ce qui a rendu possible des stratégies d'intégration verticale allant de l'amont à l'aval de l'agriculture :

- En amont, il est peu fréquent que les firmes américaines interviennent directement dans la production des graines, comme c'est le cas pour UNILEVER. Mais leur "présence" dans la sphère agricole n'est pas moins réelle, par le biais de la fourniture aux agriculteurs de biens intermédiaires tels les engrais, semences, phytosanitaires. Le potentiel de recherche mis en place a permis aux firmes les plus puissantes comme Cargill d'étendre leurs activités à la production de semences et d'animaux sélectionnés, secteurs largement dominés par les Etats-Unis. De même, ce pays est à la tête de la production de machines agricoles et de tracteurs par International Harvester, Mac Cormick, John Deere. Seuls le secteur des pesticides, monopolisé par les allemands et surtout celui des équipements pour l'industrie alimentaire échappent à l'emprise américaine : une seule firme de taille internationale, la Food Machinery Corporation, y opère en concurrence avec les puissants groupes suisses (Bühler), hollandais (Tetra Pak) et suédois (Alfa Laval).

- En aval, ces firmes interviennent dans le transport et le commerce national et international du soja et des produits du soja. Elles sont donc des intermédiaires obligatoires entre les producteurs et les consommateurs de graines, les échanges conclus dans le cadre d'accords internationaux représentant une part infime du total.

Au début des années 1930, l'huile<sup>de</sup>soja était destinée à 95 % aux usages industrielles non alimentaires : peintures, vernis, matières plastiques. A partir de 1934, deux organismes, l'Américain Soybean Association (A.S.A, créée dès 1925) et la National Soybean Oil manufacturers (N.S.O.M, créée en 1930), groupements professionnels représentant les intérêts des producteurs et transformateurs du soja, seront à l'origine de l'orientation massive vers la trituration comme nouvel usage indus-

triel de la plante. Leurs multiples initiatives ont favorisé le démarrage d'intenses efforts de recherche dans de nombreuses universités et centres de recherches pour l'amélioration génétique à partir de milliers de variétés importées de Chine, ainsi que la recherche de débouchés industriels du soja, de l'huile et des tourteaux.

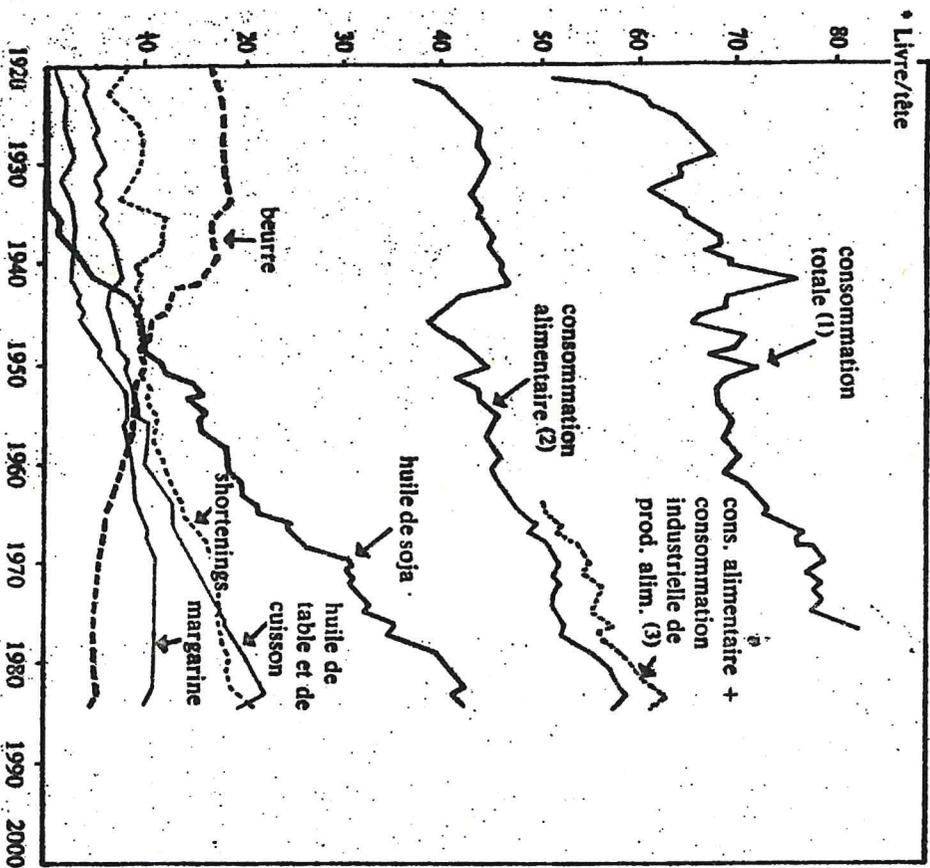
L'action de ces organismes se prolonge sur le terrain strictement économique. C'est ainsi que l'A.S.A. obtient du gouvernement l'instauration de droits prohibitifs sur les importations de graines et d'huile de soja. D'après J.P Berlan, ceux-ci sont fixés à 1,20 dollar le boisseau sur les graines, soit deux fois le prix du marché américain, et à 3,5 cents sur la livre d'huile (53). Ce n'est qu'en 1972, lorsque les produits du soja acquièrent définitivement le leadership sur le marché mondial des oléagineux, que les droits prohibitifs sur leurs importations seront réduits de moitié.

La même protection se manifeste à l'encontre des graines, tourteaux et huiles concurrentes au soja. Ainsi "jusqu'en 1984, les importations de graines de colza subissent un droit de 1 cent la livre, tandis que pour les tourteaux d'oléagineux, ce droit est de 0,3 cent la livre. Les droits sur l'huile sont plus élevés encore : entre 1950 et 1960, ils ont varié entre 2 et 3 cents/livre" (54).

La puissance de l'appareil de production agro-industriel mis en place est alors telle que les Etats-Unis, traditionnellement déficitaires en huiles alimentaires, enregistrent d'importants excédents dès la fin de la guerre.

Dans la dynamique de la filière des oléagineux, la phase historique ainsi décrite (années 1930 et 1940) correspond à la mise en place d'une industrie huilière et margarinière centrée autour du soja et concentrant les plus fortes capacités mondiales de la trituration des graines oléagineuses. Appuyée par une politique protectionniste et des progrès importants dans la technologie des huiles, l'huile de soja supérieure importants dans la technologie des huiles, l'huile de soja supérieure plante, sur le marché américain, à la fois les corps gras d'origine animale et les huiles de graines concurrentes comme le coton et le coprah. Le graphique suivant montre, pour la période considérée et au delà, le progrès enregistré par l'huile de soja au détriment du beurre dans la consommation des corps gras alimentaires aux USA (35) :

Etats-Unis : évolution de la consommation annuelle apparente par tête des huiles et corps gras (totale, alimentaire et des principaux produits finaux : huile de table, margarine, shortenings, beurre) et de la consommation apparente par tête d'huile de soja (1920-1984).



1 Livre = 0,454 Kilogramme.

(1) comprend tous les corps gras d'origine végétale et animale (et marine) utilisés dans les produits alimentaires et des produits industriels (savons, vernis, peintures...) en équivalent huile.

(2) consommation humaine uniquement.

(3) comprend les usages non alimentaires des produits alimentaires, y compris alimentation animale.

Source élaboré à partir de USDA, *Statistical Bulletin*, n° 376, p. 116, n° 374, p. 77, n° 631, p. 65 et n° 736, p. 24.

La part de l'huile de soja sur le marché américain des huiles et corps gras est passée de 0,2 % en 1930 à 15,4 % en 1950 et à 44,7 % en 1973.

Durant toute la période 1930-1950, la montée du soja est indissociable de son usage en tant qu'huile alimentaire. Mais au début des années 1950 se dessine une nouvelle structuration de la filière liée à l'accroissement des besoins en alimentation animale. L'élévation du niveau de vie aux U.S.A (comme plus tard en Europe) induit une modification du modèle de consommation alimentaire dans le sens d'une plus grande consommation de viandes et de produits laitiers. Or, le tourteau de soja, sous-produit de la trituration et jusque là très peu valorisé, s'avère d'une grande richesse en protéines. Les aliments composés, obtenus par association de tourteaux de soja et de maïs, permettent à la fois l'accélération de la vitesse de croissance des animaux (porcs et volaille) et la diminution de la quantité d'aliments nécessaire pour obtenir un kilogramme de croît. Cette nouvelle perspective d'intensification de la production de viandes et de réduction de son coût a des implications = tout au long de la filière : dans l'agriculture, le prix de soutien au soja augmente, entraînant en conséquence une extension des superficies cultivées en graines, tandis que les grandes firmes opérant dans le secteur accentuent leur stratégie d'intégration verticale en développant les investissements vers l'industrie de l'alimentation animale à plus forte valeur ajoutée.

Ces processus rendent désormais difficile la définition des nouvelles frontières entre les oléagineux, les protéagineux, les céréales et les produits de l'élevage. Le modèle de production et de consommation fondé sur le couple maïs-soja amène à considérer l'ensemble de<sup>la</sup> filière céréales-oléagineux ou même de la filière céréales-oléagineux-élevage, tant ces trois familles de produits apparaissent indissociables.

Le "complexe soja" débouche rapidement sur une situation de saturation du marché intérieur américain et donc sur une crise de surproduction, particulièrement vive dans le domaine des oléo-protéagineux.

- Le problème des débouchés extérieurs :

Un besoin de marchés extérieurs pour l'écoulement des excédents se fait sentir dès la fin de la deuxième guerre mondiale. Une première solution à ce problème sera apportée par le Plan Marshall (1947) destiné à la reconstruction des économies européennes. Sa mise en œuvre

stimulera les exportations américaines, essentiellement de graines oléagineuses, pour favoriser le redémarrage des plus importantes usines de trituration en Europe (Allemagne et Pays-Bas essentiellement). En 1950, soit après trois années d'application du Plan Marshall, ce sont quelques 700.000 tonnes de graines de soja qui afflueront en Europe. Cette percée commerciale des graines américaines en Europe, prélude à l'expansion internationale du complexe soja, s'élargira bientôt à l'huile de soja, après le Vote par le Congrès en 1954 de la Loi sur le Développement du Commerce et l'Assistance, plus connue sous le nom de Public Law 480 (PL 480). Pour comprendre l'opportunité d'une telle loi, il suffit de savoir qu'en 1954, le niveau des stocks de produits agro-alimentaires, notamment les huiles végétales et le blé, atteint aux U.S.A des proportions inquiétantes, en liaison avec la faiblesse de la demande internationale pour ces produits. Présentée comme une loi d'aide alimentaire, celle-ci renvoie donc à une stratégie de conquête de nouveaux débouchés pour le soja américain, en direction de pays "amis" : Grèce, Espagne, Maroc, Iran.

L'exemple de l'Espagne montre que cette stratégie a pleinement atteint ses objectifs : lorsque les premiers arrivages d'huiles alimentaires américaines commencent à affluer en Espagne, le pays se trouvait confronté à une montée croissante de la demande de matières grasses et à des tensions inflationnistes persistantes du fait des faibles performances enregistrées par l'oléiculture nationale. La mise en application de la Public Law 480 permet à l'Etat Espagnol de faire face à cette situation : entre 1956 et 1961, l'Espagne bénéficie du quart de la valeur de l'aide alimentaire totale consentie par les U.S.A. Ceci correspond, en volume, à une moyenne de 143.000 t par an, soit l'équivalent de 38 % de la production locale d'huile d'olive (36).

En fait, les exportations américaines du soja et de ses produits sont "sélectives" et varient dans leur structure selon le niveau de développement des partenaires commerciaux. Le tableau suivant montre qu'entre 1955/56 et 1972/73, les graines et tourteaux sont acheminés dans leur presque totalité vers les pays industrialisés, tandis que vers les économies faiblement industrialisées sont écoulées essentiellement les huiles (37).

TABLEAU 22 : Exportations américaines du soja et des produits

du soja par zones géographiques (en % des exportations totales américaines )

	Graines			Tourteaux			Huile		
	1955-1956	1964-1965	1972-1973	1955-1956	1964-1965	1972-1973	1955-1956	1964-1965	1972-1973
Pays développés	94	95	93	93	96	97	85(1)	33(2)	16
dont :									
Europe de l'Ouest	(48)	(50)	(53)	(40)	(74)	(66)	(80)	(26)	(1)
Japon	(30)	(23)	(25)	(3)	(2)	(6)	/	/	/
Pays sous-développés	6	5	7	7	4	3	15	67	84
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) Dont Espagne, 63 %.  
(2) Dont Espagne, 18 %.

- La pénétration de l'espace productif européen :

C'est au cours de cette période que les grandes firmes américaines commencent leurs premières implantations, d'abord en Europe occidentale avec l'Allemagne les Pays-Bas et l'Espagne comme têtes de pont) et plus tard en Amérique Latine (Brésil, Argentine, Mexique).

La restructuration de l'économie mondiale des oléo-protéagineux ainsi amorcée dans les années 1960 est incontestablement commandée par la montée de la demande de consommation européenne de produits d'origine animale. Le bouleversement des habitudes alimentaires qui en résulte se fera alors dans le sens d'un alignement sur le modèle américain, tandis que la généralisation de l'élevage intensif tendra à façonner, à remodeler l'économie agro-alimentaire dans son ensemble.

Ce mouvement général confèrera aux grandes firmes américaines du négoce et de la trituration, orientées depuis longtemps déjà vers ce

type de demande aux Etats-Unis mêmes, un avantage comparatif certain par rapport aux entreprises européennes opérant dans le même secteur. Aidées par une politique extérieure dynamique de la part de l'Etat américain, notamment dans les négociations au sein du GATT, elles amorcent une stratégie d'investissement direct en Europe, à partir de l'Allemagne de l'Ouest, les Pays-Bas et l'Espagne. Le développement de l'élevage européen y rend possible l'investissement de capitaux importants et le marché des oléo-protéagineux est alors partagé avec la puissante firme anglo-néerlandaise UNILEWER, fortement présente en Angleterre, en RFA et en Hollande. L'implantation étrangère en Europe est ici d'autant mieux facilitée que, dans le cadre du Marché Commun, les graines et les tourteaux américains entrent librement, tandis que les huiles européennes sont protégées.

Dès lors, l'industrie européenne de l'huilerie connaît une profonde restructuration, se concentrant et se diversifiant de plus en plus autour de nouveaux pôles de production que sont ARCHER DANIEL MIDLANDS (A.D.M.), CENTRAL SOYA, CARGILL et UNILEWER, et à partir d'une nouvelle source d'approvisionnement : le soja américain.

Cependant, les modalités de restructuration sont variables selon les pays, comme le montrent les exemples de la France et de l'Espagne :

- Jusqu'en 1966, l'Etat français a été réticent à l'égard des implantations étrangères. Les investissements directs américains dans le secteur des oléagineux ont été tardifs par rapport aux Pays-Bas, la RFA et l'Espagne. Cette situation, identique à celle qui prévalait en Grande-Bretagne, s'est justifiée par le fait que la France n'avait pas à affronter des problèmes majeurs d'approvisionnement en matières premières oléagineuses : dans le cadre des préférences coloniales, les entreprises locales avaient facilement accès aux arachides, palmistes et coprah en provenance des colonies.

Une dynamique nouvelle commence à se dessiner en France dès les années 50 : la hausse des revenus des ménages s'est traduite par une élévation de la consommation de viandes, essentiellement de porcs et de volailles, c'est à dire des produits grands utilisateurs de tourteaux. Du reste, le développement de l'élevage intensif utilisant une alimentation bon marché à base de tourteaux et de céréales a eu pour effet à la fois de résorber des excédents céréaliers croissants et de diminuer le coût des biens-salariaux dans un contexte de forte croissance industrielle. Or, le passage du "système africain" très protectionniste aux règlements communautaires favorise l'entrée massive en France de soja américain à

des prix très bas. En 1958, moins de 5 % des tourteaux utilisés en France provenaient des USA. Ce taux passe à 46,5 % en 1967 et à 86 % en 1981 (38). Il en a résulté évidemment la mise en concurrence des arachides provenant des colonies et donc la mise en difficulté des petits triturateurs installés à Marseille, Dunkerque, Bordeaux. Les conditions sont alors réunies pour l'installation des grands du soja américain comme CARGILL à Saint Nazaire (Soja France) et Bunge and Born à Bordeaux (Bordeaux-oléagineux). Le principal groupe huillier français, Lesieur, n'avait alors d'autres possibilités que de s'allier à ces filiales étrangères pour préserver sa part du marché des huiles.

La restructuration du secteur de la trituration a naturellement favorisé le développement en aval de l'ensemble de l'élevage français sur la base d'une utilisation massive de soja. La modernisation et la concentration de l'élevage porcin et avicole se sont accélérées dans le cadre d'une intégration contractuelle avec les éleveurs similaire à celle prévalant aux T.S.A.

Mais c'est en Espagne que, au cours de cette période (1960-1973), la pénétration du capital étranger dans le secteur des oléo-protéagineux atteindra les plus fortes proportions ; le développement de l'élevage intensif à partir de 1960 y provoque une intégration poussée dans le système alimentaire mondial, par le biais d'importations massives de soja américain. Celles-ci connaissent un développement spectaculaire depuis 1965, passant de 15.000 t en 1963 à 56.000 t en 1964 puis à 340.000 t en 1965 (39). Grâce à l'appui de l'Etat et en association avec le capital privé national, Cargill, Bunge et Staley installent des usines de trituration sur tout le territoire espagnol, à proximité des zones les plus industrialisées ou dans les régions à élevage avicole et porcin hors sol. Comme le montre le tableau suivant, cette évolution a débouché à la fin des années 60 sur la constitution d'un "oligopole de dix entreprises aux mains de groupes multinationaux et de banques espagnoles" (40) :

TABLEAU 23 : LES ENTREPRISES TRITURANT LE SOJA

## EN ESPAGNE EN 1970

ENTREPRISE	DATE IMPLANTATION	CAPITAL MULTINATIONAL	NATIONAL	IMPLANTATION DES USINES
Cindasa	1965	Cargill (50 %)	Groupe Garrigues	Tarragone
Arlesa	1966	Bunge et Born (70,9 %)	B. Central, B. Valencia	Nazaret (Valencia)
Simsa	1966	A.E. Staley (50 %)	Non déterminé	Santander
Prograsa	1970	Pacific Vitale Oil (50 %) Erintrade (50 %) (Cook)	-	Séville
Aceprosa	1966	Continental Grain (10 %)	B. de Vizcaya ( Portugalete (Biscaye)	
Acevesa	1965	Continental Grain (2 %)	B. de Vizcaya ( Cartagene (Murcie)	
Kelisa	1969	-	Koipe 50 % Elosua 50 % ( La Cerrogne	
Protegrasa	1965	-	Non déterminé	Reus (Tarragone)
Exisa	1968	-	( Osuna (Séville)	
Extrasur	1970	-	) plusieurs huilliers (	Séville

Cette industrie fournissait à la fois des tourteaux aux industries espagnoles d'aliments composés et de l'huile de soja exportée dans sa quasi-totalité.

Au total, il est possible d'affirmer que jusqu'à la crise de la décennie 70, le procès d'internationalisation du capital, observable dans tous les domaines d'activité économique (y compris dans l'agro-alimentaire) est encore à peine amorcé dans la filière des oléo-protéagineux: quelques groupes multinationaux américains émergent et affirment leur leadership autour des produits du soja. Une politique dynamique d'exportation de graines, de tourteaux et d'huiles leur permet d'élargir leur base d'accumulation. Mais leur stratégie de délocalisation se limitent encore à certains pays européens (RFA, Hollande, Espagne, France et

Grande-Bretagne) acquis en grande partie au modèle américain d'élevage et de consommation. De nombreux "espaces" demeurant en retrait du marché mondial des graines, des tourteaux et des huiles de soja, et donc de l'emprise des firmes américaines. Or, à la faveur de la Crise économique du début des années 1970 émerge une réalité nouvelle dans le monde des oléo-protéagineux, celle-ci provoquant un bouleversement profond de la concurrence internationale tant au niveau des pays qu'au niveau des acteurs productifs.

### III - LA CRISE ET LE NOUVEL ORDRE MONDIAL DES OLEO-PROTEAGINEUX :

Avec la Crise économique est amorcé un vaste mouvement de remise en cause à la fois de la prédominance du soja et de la prééminence des Etats-Unis sur les marchés internationaux des oléo-protéagineux. Ce mouvement se manifeste à la fois par l'apparition de nouvelles formes de la concurrence entre les principaux oléagineux et l'installation d'importantes capacités productives dans certains pays du Tiers-Monde. Il a pour effet la définition de stratégies nouvelles de la part des grandes firmes multinationales du secteur.

#### - La concurrence internationale et les restructurations aux Etats-Unis :

Un premier aspect des changements observés est la forte poussée d'oléagineux concurrents du soja, principalement en Europe (colza et tournesol), au Canada (colza), en Argentine (tournesol) et en Asie du Sud-Est (produits du palmier).

La forte hausse des prix des produits alimentaires en 1973.74, et notamment les produits du soja, font prendre conscience aux autorités de la C.E.E. que la trituration comme l'élevage européens dépendaient trop largement des importations de graines et de tourteaux en provenance des Etats-Unis. Cette situation imposait la définition de politiques alternatives axées autour d'une plus grande autosuffisance de l'Europe en graines oléagineuses et surtout en protéines végétales pour l'alimentation animale. Dans ce sens, la P.A.C. a fortement encouragé la substitution des graines de soja importées par le développement du colza, du tournesol et de légumineuses comme les pois, féverolles et lupins en Europe même, ainsi que leur trituration locale.

De même, on sait que l'huile de soja a dû céder le leadership mondial à l'huile de palme, grâce au dynamisme de la Malaisie et de l'Indonésie qui comptent désormais parmi les principaux acteurs du

marché mondial des oléagineux. Alors que la production américaine d'huile de soja est entrée dans une longue phase d'instabilité, l'huile de palme en Asie du Sud-Est connaît depuis les années 1970 un progrès ininterrompu : en Malaisie et en Indonésie, le rythme de création de nouvelles plantations et les potentialités technologiques existantes permettent d'envisager d'ici la fin du siècle un objectif de production de vingt millions de tonnes d'huile de palme dont l'essentiel serait destiné à l'exportation.

Le second aspect nouveau est lié à la forte concurrence livrée aux Etats-Unis par le Brésil et - à un degré moindre - l'Argentine autour des produits du soja. "Le fait le plus remarquable, écrit J.P Bertrand, est que le Brésil est désormais régulièrement à la première place sur les marchés internationaux des tourteaux et de l'huile de soja, devant les Etats-Unis auxquels, sur de très nombreux marchés, il livre une bataille très sévère" (41). Cette montée de la concurrence latino-américaine explique dans une large mesure la crise globale qui affecte désormais le secteur des oléo-protéagineux aux Etats-Unis.

Ainsi donc, une nouvelle répartition des capacités productives à l'échelle mondiale est apparue depuis la Crise : l'ensemble des pays industrialisés (USA - CEE - Japon) continue certes à réaliser une part importante de la trituration mondiale (40 % du total), cette activité portant sur le travail des graines les plus abondamment produites dans le monde. Mais de puissantes capacités concentrées dans certains pays d'Amérique du Sud (Brésil et Argentine) et d'Asie (Malaisie, Corée du Sud,...) existent désormais. Même la production d'aval participe de ce mouvement, puisque la part relative des pays du Tiers-Monde dans la production mondiale des huiles et corps gras n'a cessé de progresser, comme le montre le tableau suivant :

PART DES PRINCIPAUX PAYS DANS LA PRODUCTION MONDIALE  
DES HUILES ET CORPS GRAS (%)

	1960	1985	1990*
CEE 10 + Autre Europe de l'Ouest	20,3	17,1	15,9
Canada + Etats-Unis	25,2	18	16,8
Argentine + Brésil	4	8,4	8,2
Inde + Chine + Japon	16	19,2	19,6
Malaisie + Indonésie + Philippines	2,5	11,5	15,7
Autres	22,1	18,5	16,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* prévision.

Source : Oil World, 12 Septembre, cité par J.P. Bertrand - opcit - p.21

Cette redistribution géographique du potentiel de production depuis la Crise s'est accompagnée d'une intense restriction des systèmes productifs dans le domaine des oléo-protéagineux.

- Aux Etats-Unis, la situation contraste fortement avec la période antérieure : les superficies consacrées au soja marquent le pas tandis que la production enregistrée des variations assez importantes d'année en année. De même, il est possible d'observer une nette stagnation de la capacité totale de trituration des oléagineux, fixée depuis plus d'une décennie autour de 35 millions de tonnes (et 6,8 millions de tonnes de rafinage). Ces phénomènes, intimement liés aux difficultés que rencontrent l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire américaines, sont le signe d'un ralentissement durable de la croissance dans le domaine de la production et de la transformation des oléagineux. Dès lors, la restructuration profonde de l'appareil productif depuis la décennie 1970 s'interprète comme "réponse" à la crise, l'objectif étant la mise en place d'un système plus performant et plus compétitif sur les marchés extérieurs.

On note en effet une nette accélération du mouvement de fusion-concentration dans l'économie américaine des oléagineux : 33 firmes transforment aujourd'hui 95 % du soja national, tandis que, pour l'ensemble des oléagineux, le nombre d'usines de trituration est passé de 200 unités en 1967 à 103 en 1975 et à moins de 100 aujourd'hui. Leur capacité moyenne de production est de 16.000 t/an, mais atteint les 700.000 t pour les usines les plus importantes. En 1983-84, sept firmes géantes (et une importante coopérative : A.G. Processing) contrôlent l'essentiel des capacités de trituration installées aux USA :

TABLEAU 25

USA : REPARTITION DE LA CAPACITE DE TRITURATION SELON

LES PRINCIPALES ENTREPRISES (1983-1984)

	Capacité annuelle (millions de tonnes)	%
Cargill (14 unités).....	6	17
Archer Daniels Midland (15 unités).....	6	17
Bunge et Born (10 Unités).....	5,3	15
Central Soya (9 unités).....	2,9	11
AG. Processing (coopérative : 6 unités)...	3,3	9
A.E Staley (5unités).....	2,2	6
Continental Grain (3 unités).....	1,2	3
Ralston Purina (6 unités)*	1,8	5
Autres.....	5,4	15
<b>Total</b>	<b>35,1</b>	<b>100</b>

\* rachetées par Cargill en 1985.

Source : élaboré à partir de Soybean Blue Book, 1983 et 1984 ; cité par J.P. Bertrand opcit p.71

Le rachat de Ralston Purina par Cargill en 1985 renforce considérablement le poids économique de cette dernière firme, tandis que le groupe Bunge and Born, encore absent sur le marché américain au début des années 1970, affirme une grande puissance dans le secteur grâce à une succession de rachats entrepris entre 1977 et 1982. Enfin, il faut noter la percée fulgurante du groupe italien FERRUZZI aux USA après le rachat de Central Soya en Septembre 1987 pour 365 millions de dollars (42)

Un deuxième axe de la stratégie des firmes américaines au cours de cette période a consisté à saisir les opportunités d'investissement direct en direction de certains pays "nouvellement industrialisés" ayant initié une politique agro-alimentaire dynamique.

- La délocalisation vers le Tiers-Monde : Tendances et contre-tendances

Le Mexique, l'Inde, la Corée du Sud et Taïwan ont enregistré d'importants flux de capitaux américains dans le secteur de la trituration des oléagineux. Mais c'est surtout au Brésil et en Argentine que l'on observe les plus fortes concentrations de ces mêmes capitaux.

Le soja est, depuis le début des années 1970, l'un des principaux produits retenus par le gouvernement brésilien pour la promotion des exportations du pays. Son ascension dans le système agricole y a été spectaculaire et il représente désormais 90 % de la production et de la trituration des oléagineux (contre 16 % en 1960), 90 % de la consommation d'huile et 75 % de la consommation de tourteaux. Sur le marché intérieur, l'huile de soja a progressivement supplanté toutes les autres huiles et graisses animales, avec une consommation de l'ordre de 11 Kg par personne et par an en 1978.

En termes de superficies, le soja occupait quelques 200.000 hectares en 1960 et moins de 2 millions d'hectares en 1970. Une décennie après, environ 9 millions d'hectares, soit 16 % de la surface agricole utile au Brésil, sont consacrées à la culture du soja. Avec des rendements oscillant entre 17 et 20 quintaux/ha selon les régions, la production s'est élevée à 15 millions de tonnes de graines en 1980.81 et a même dépassé les 18 millions de tonnes en 1984.85, alors qu'elle atteignait à peine les 500.000 tonnes en 1965.

La culture du soja est toujours concentrée dans les Etats du Sud (Rio Grande Do Sul et Parana) mais amorce une remontée vers le Nord (Centre-Ouest) du pays, dans les Etats de Sao Paulo, de Goiás et de Mato Grosso

Cette progression s'effectue soit par défrichement de nouvelles terres, soit par substitution à d'autres oléagineux (coton et arachide), à certaines cultures d'exportation traditionnelle comme le café, et même à des cultures vivrières comme le riz, le haricot noir ou le maïs. La substitution a été rendue possible grâce à la politique des prix pratiqués par l'Etat à l'intérieur, mais aussi aux prix internationaux dont l'influence est grande sur une économie brésilienne largement ouverte.

S'appuyant sur un récent Recensement Général de l'Agriculture au Brésil, J.P. Bertrand note qu'en 1980 "l'essentiel de la production de soja se trouvait concentrée dans les deux catégories de surface 10-100 ha et 100-200 ha qui comptaient respectivement 67 % et 6 % du nombre de producteurs et une part sensiblement égale des surfaces et de la production de soja : 41 % des surfaces pour 41 % de la production pour le premier groupe, 40,7 % des surfaces et 41,6 % de la production pour le second" (42). Mais l'auteur estime que le découpage opéré par le Recensement est peu précis et qu'en fait, le groupe de 10-100 ha englobe à la fois la petite exploitation familiale de moins de 25 ha bien implantée dans la région du Sud, ainsi que l'entreprise agricole présente surtout au Nord et dont la taille varie entre 80 et 100 ha. Il est utile de relever que le net accroissement du prix payé aux producteurs à partir de 1973, mais aussi la politique de crédit et de vulgarisation ont largement favorisé la pénétration du soja dans les petites exploitations organisées dans le cadre de coopératives très actives.

Jusqu'au milieu des années 1970, l'essentiel de la production brésilienne de soja était destiné à l'exportation sous forme de graines. Depuis cette date, une part importante de la production brute (89 % en 1981) est transformée localement et valorisée sur les marchés extérieurs. Cette mutation renvoie à l'évolution économique générale du Brésil correspondant au passage de l'agro-exportation primaire à la spécialisation dans l'exportation de produits manufacturés.

Le Brésil possède aujourd'hui, avec le Mexique, une des industries alimentaires les plus développées en Amérique du Sud et même dans l'ensemble du Tiers-Monde. Les progrès réalisés dans le travail industriel des graines oléagineuses sont représentatifs du mouvement d'industrialisation dans ce secteur-clief de l'économie brésilienne. C'est ainsi que les capacités de trituration locale ont suivi et ont même dépassé le rythme d'évolution de la production de graines de soja : de 1 million de tonnes en 1970, elles ont été portées à 4 millions en 1974, puis à 28 millions de

tonnes en 1984. Ce "boom" industriel place désormais le Brésil parmi les grands transformateurs mondiaux d'oléagineux comme le montre le tableau suivant sur les quantités de soja triturées dans le monde en 1980 et 1981 :

TABLEAU 26 : QUANTITES DE SOJA TRITUREES  
DANS LE MONDE 1980 et 1981

PAYS	1980		1981	
	1 000 T	%	1 000 T	%
ETATS UNIS.....	30 424	40,8	27 992	38,5
BRESIL.....	12 266	16,5	14 632	20,0
R.F.A.....	3 794	5,1	3 068	4,2
ESPAGNE.....	3 092	4,1	2 990	4,1
PAYS BAS.....	3 005	4,0	2 683	3,7
JAPON.....	3 453	4,6	3 253	4,4
CHINE.....	3 382	4,5	3 339	4,6
AUTRES PAYS.....	15 132	20,4	14 866	20,5
TOTAL	74 548	100,0	72 823	100,0

Source : Ministère de l'Agriculture, Espagne. Cité par B.ROUX in :  
"L'élevage et le monde du soja en Espagne" - INRA - 1986. p.79.

De plus, la capacité industrielle mise en place a favorisé, par effets d'entraînement, l'installation puis le développement d'une industrie d'aliments composés pour animaux destinés en grande partie à l'exportation, mais de plus en plus articulée à un élevage local intensif (volailles, porc production laitière) également en expansion.

Les grandes firmes américaines ont contribué à cet élargissement du potentiel productif qui s'inscrit dans le mouvement général de délocalisation des capitaux vers certains pays du Tiers-Monde au cours des années 1970.

Dans la filière des oléo-protéagineux et aux USA même, ce mouvement recouvre des enjeux socio-économiques décisifs : le développement du soja

brésilien place les agriculteurs américains en situation de concurrence sur les marchés internationaux des graines, mais dans le même temps, il favorise les grands triturateurs industriels qui bénéficient d'un approvisionnement à des coûts plus bas grâce à la compression des salaires et aux avantages fiscaux au Brésil ainsi que de l'ouverture de nouveaux marchés pour leurs huiles et tourteaux.

Le degré élevé d'internationalisation atteint dans le secteur ne permet pourtant pas de conclure que les firmes américaines concernées par l'investissement direct au Brésil monopolisent et contrôlent la trituration des oléagineux. Des entreprises nationales privées (comme OLVEBRA) ou coopératives participent pour une part importante au travail des graines ainsi qu'au raffinage et à la production de produits d'aval. Selon une source américaine, les firmes multinationales opérant dans le secteur de la trituration ne contrôlent en 1980 que 28 % des capacités installées contre 61 % pour les sociétés privées et 11 % pour les coopératives :